

Cancale, Ille-et-Vilaine, Les Prés Bosgers

# Un secteur culturel antique et diverses occupations rurales

sous la direction de

**Anne-Louise Hamon**



**Inrap Grand Ouest**  
septembre 2011



Cancale, Ille-et-Vilaine, Les Prés Bosgers

# Un secteur culturel antique et diverses occupations rurales

sous la direction de

**Anne-Louise Hamon**

avec la collaboration de

**Françoise Labaune-Jean**  
**Théophane Nicolas**

**Inrap Grand Ouest**  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

septembre 2011



# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
9	Notice scientifique
10	Localisation de l'opération
11	Arrêté de prescription
16	Arrêté de désignation

## Résultats

### 1 Cadre de l'intervention

17	1.1	Contexte administratif
17	1.2	Conditions de l'intervention
17	1.2.1	Organisation du chantier, hygiène et sécurité
18	1.2.2	Collaboration technique et scientifique
18	1.2.3	Mode opératoire
18	1.2.3.1	Méthode standard de travail
18	1.2.3.2	Difficultés techniques rencontrées sur le terrain
20	1.2.3.3	Communication et diffusion des résultats
20	1.3	Contexte environnemental
20	1.3.1	Topographie, hydrographie
20	1.3.2	Géologie, sédimentologie
21	1.4	Contexte archéologique
21	1.4.1	Un panel de gisements archéologiques
23	1.4.2	Le manoir des Grands Prés

### 2 Résultats

27	2.1	Un lieu de culte et un parcellaire des premier et second siècles après J.-C.
28	2.1.1	Un parcellaire orthogonal
28	2.1.1.1	Les fossés d'orientations nord-nord-est/sud-sud-ouest
29	2.1.1.2	Les fossés d'orientations ouest-nord-ouest/est-sud-est
33	2.1.2	Un édicule à vocation cultuelle
36	2.1.3	Autres éléments d'occupation
38	2.1.4	Le mobilier autre que numéraire
42	2.1.5	Étude numismatique
42	2.1.6	Observations et commentaires
44	2.2	Quelques vestiges pré- et protohistoriques
44	2.2.1	Le Néolithique ancien
44	2.2.1.1	La structure 415/416 de la tranchée 166
45	2.2.1.2	Le mobilier
47	2.2.2	Le Hallstatt final
47	2.2.2.1	Les structures
48	2.2.2.2	Le mobilier
50	2.2.3	Commentaires

51	2.3	Quelques indices supplémentaires
51	2.3.1	La tranchée 123
52	2.3.2	La tranchée 114
55	2.3.3	Autre mobilier

### **Conclusion**

57	Le mobilier
57	Conclusion générale
59	Bibliographie

## **Inventaires techniques**

69	Invantaire n° 1 : inventaire des tranchées de sondage
73	Inventaire n° 2 : inventaire des structures archéologiques
85	Inventaire n° 3 : inventaire du mobilier

# **I. Données administratives, techniques et scientifiques**

# Fiche signalétique

## Localisation

Région  
Bretagne

Département  
Ille-et-Vilaine (35)

Commune  
Cancale

Adresse ou lieu-dit  
Les Prés Bosgers

## Codes

code INSEE  
35049

## Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x: 290857  
y: 2417670  
z: 43/48 m NGF

## Références cadastrales

Commune  
Cancale

Année  
2011

section(s)  
C

parcelle(s)  
492, 1001, 1003, 589, 491,  
425, 465, 466, 1289p, 481,  
927, 930, 996, 998, 1431,  
1428, 405, 406, 407, 408,  
409, 410, 411p, 417, 418,  
419, 842, 420p, 424, 426p,  
871p, 464, 458, 462, 463,  
460, 461, 457, 456, 1538,  
1537, 1134p, 431p, 1103,  
1104, 1105, 1288

## Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

## Propriétaire du terrain

Particuliers

## Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription  
2010-0036

Numéro de l'opération  
DA 05037801

Numéro de l'arrêté de désignation  
du responsable  
**2010-102**

## Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Commune de Cancale  
48 rue du port  
35260 Cancale

## Nature de l'aménagement

Hôpital et ZAC habitations

## Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

## Responsable scientifique de l'opération

Anne-Louise Hamon, Inrap

## Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné  
et Centre archéologique Inrap  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

## Dates d'intervention sur le terrain

préparation et diagnostic  
mars 2011

post-fouille  
mai-septembre 2011



# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

## Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- ...

## Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

# Intervenants

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne Villard-Le Tiec, SRA	Conseillère en charge du dossier	<b>Prescription et contrôle scientifique</b>
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	AST Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux	Assistant AST	Mise en place et suivi de l'opération

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Chargée d'étude et de recherche	<b>Responsable scientifique</b>
Fabrice Lecampion, Inrap Claire Guého, Inrap	Travaux de terrain	Techniciens
Pierrick Leblanc, Inrap Vincent Pommier, inrap	Topographes	Relevés et plans

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Chargée d'étude et de recherche	<b>Responsable scientifique</b>
Françoise Labaune-Jean, Inrap Théophile Nicolas, Inrap	Céramologues	Étude du mobilier céramique
Mathilde Dupré, Inrap	Dessinatrice	Infographie, PAO

## Notice scientifique

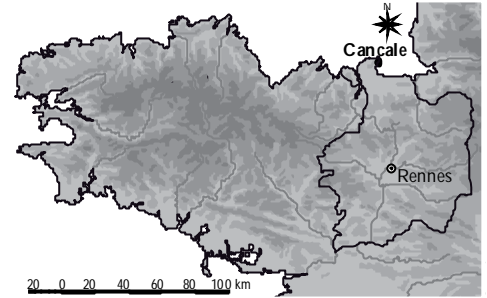
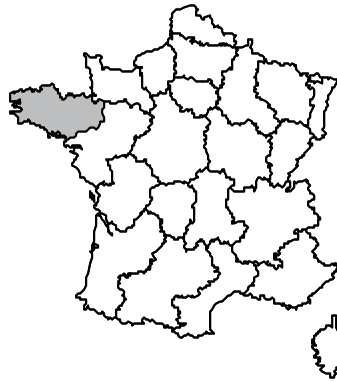
En conformité avec la loi du 17 Janvier 2001 sur l'archéologie préventive, le projet de création d'une ZAC d'habitation au lieu-dit Les Prés Bosgers à Cancale (Ille-et-Vilaine) a conduit le service régional de l'Archéologie de Bretagne à prescrire la réalisation d'un diagnostic archéologique sur l'emprise du projet d'aménagement.

Une occupation gallo-romaine a été mise en évidence sur une surface d'1 hectare, principalement matérialisée par une série de fossés composant une trame orthogonale orientée nord-est/sud-ouest. Les traces d'un petit bâtiment carré pouvant être interprété comme la cella d'un petit édifice cultuel ont également été mises en évidence, insérées dans le réseau fossoyé. Un mobilier composé de fragments de poterie, de monnaies et d'éléments de statuettes de terre cuite blanche accompagne ces vestiges.

Le haut Moyen Âge est représenté sur ce même secteur par un fossé rattachable au VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle tandis qu'on note sur la partie centre-occidentale du projet la présence de petits fossés curvilignes, d'un four en tranchée et de larges fosses à fond plan de type « fond de cabane », sans mobilier datant.

Plus ponctuellement, le témoignage de la présence de l'Homme au Néolithique ancien a été repéré dans le comblement d'une structure naturelle, tandis que plusieurs restes de céramique associés à des creusements disposés sans organisation évoquent une occupation datée du Hallstatt final. Un enclos quadrangulaire voisin peut éventuellement être rattaché au premier âge du Fer.

# Localisation de l'opération



0 250 m 1 km 2 km  
1/25 000

# Arrêté de prescription



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

RECU LE  
15 Mars 2010



Direction régionale  
des affaires culturelles  
de Bretagne

Affaire suivie par  
Paul André BESOMBES

Poste : 02 99 84 56 01  
paul-andre.besombes@culture.fr

Références : BRA/

Hôtel de Brezac  
8 rue du Chapitre  
35044 Rennes cedex

Téophone: 02 99 29 67 57  
Téléfax: 02 99 29 67 96

*0205037801*

Rennes, le 5 mars 2010

I.N.R. /

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional  
INRAP Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 CESSON SEVIGNE cedex

**Objet** : prescription de diagnostic archéologique  
à Cancale (35)  
**Ref** : arrêté n° 2010-036  
**PJ** : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

**Monsieur le maire**  
hôtel de ville  
48 rue du port  
35600 CANCALE

pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille et Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

**PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE**

**le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,  
Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du mérite,**

**ARRETE n° 2010-036 portant prescription de diagnostic archéologique**

**VU** le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

**VU** la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

**VU** le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

**VU** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU**, la saisine par courrier en date du 16 février 2010 par Monsieur le Maire de Cancale demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé reçue le 22 février 2010 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

**CONSIDÉRANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique en raison notamment de la grande superficie de l'aménagement et de la situation topographique du site favorable à l'implantation humaine

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : Cancale

Lieu-dit : Près Bosgers

Cadastre : section : C

parcelles : 492, 1001, 1033, 589, 491, 425, 465, 466, 1289p, 48<sup>r</sup>, 927, 330, 996, 938, 1431, 1428, 405, 403, 407, 408, 409, 410, 411p, 417, 418, 419, 842, 420p, 424, 426p, 871p, 464, 458, 432, 463, 460, 461, 457, 456, 1538, 1537, 1134c, 431p, 1103, 1104, 1105, 1288.

Le diagnostic archéologique comprend outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2 :** Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

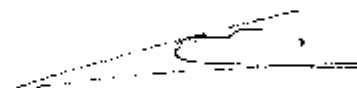
**Article 3 :** Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 4 :** Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et à Monsieur le Maire de Cancale.

Fait à Rennes, le 5 mars 2010

pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : INRAP  
Monsieur le Maire de Cancale

copie à : préfecture d'Ille-et-Vilaine



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

**PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE**

**le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,  
Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du mérite,**

**Prescriptions de diagnostic archéologique  
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2010-036**

région :	Bretagne
département :	Ille-et-Vilaine
commune :	Cancale
lieu-dit :	Prés Bosgers
cadastre :	section : C parcelles : 492, 1001, 1003, 599, 491, 425, 465, 466, 1289p, 481, 927, 930, 996, 998, 1431, 1428, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411p, 417, 418, 419, 847, 420p, 424, 426p, 871p, 464, 458, 462, 463, 460, 461, 457, 456, 1536, 1537, 1134p, 431a, 1103, 1104, 1105, 1268.
propriétaire :	voir liste jointe.
pétitionnaire :	Commune de Cancale

**Emprise du diagnostic archéologique : 161 117 m<sup>2</sup>**

**Principes méthodologiques :** La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées à la pelle mécanique, réparties selon un maillage régulier sur la totalité de l'emprise et représentant 10 % de la superficie.

Si des vestiges sont détectés durant cette phase, des fenêtres complémentaires, ou surfaces tests, seront ouvertes afin de caractériser ceux-ci. La fouille partielle d'un nombre significatif de structures sera réalisée. Les tranchées, fenêtres et structures mises au jour seront topographiées, de manière à permettre l'établissement de plans à différentes échelles.

Si le diagnostic s'avère positif, les ouvertures (tranchées et fenêtres) ne seront remblayées qu'après accord du Service régional de l'archéologie.

Sous réserve de l'accord mentionné ci-dessus, les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin. Ces précautions pourront inclure le remblai des surfaces ouvertes.

**Objectifs :**

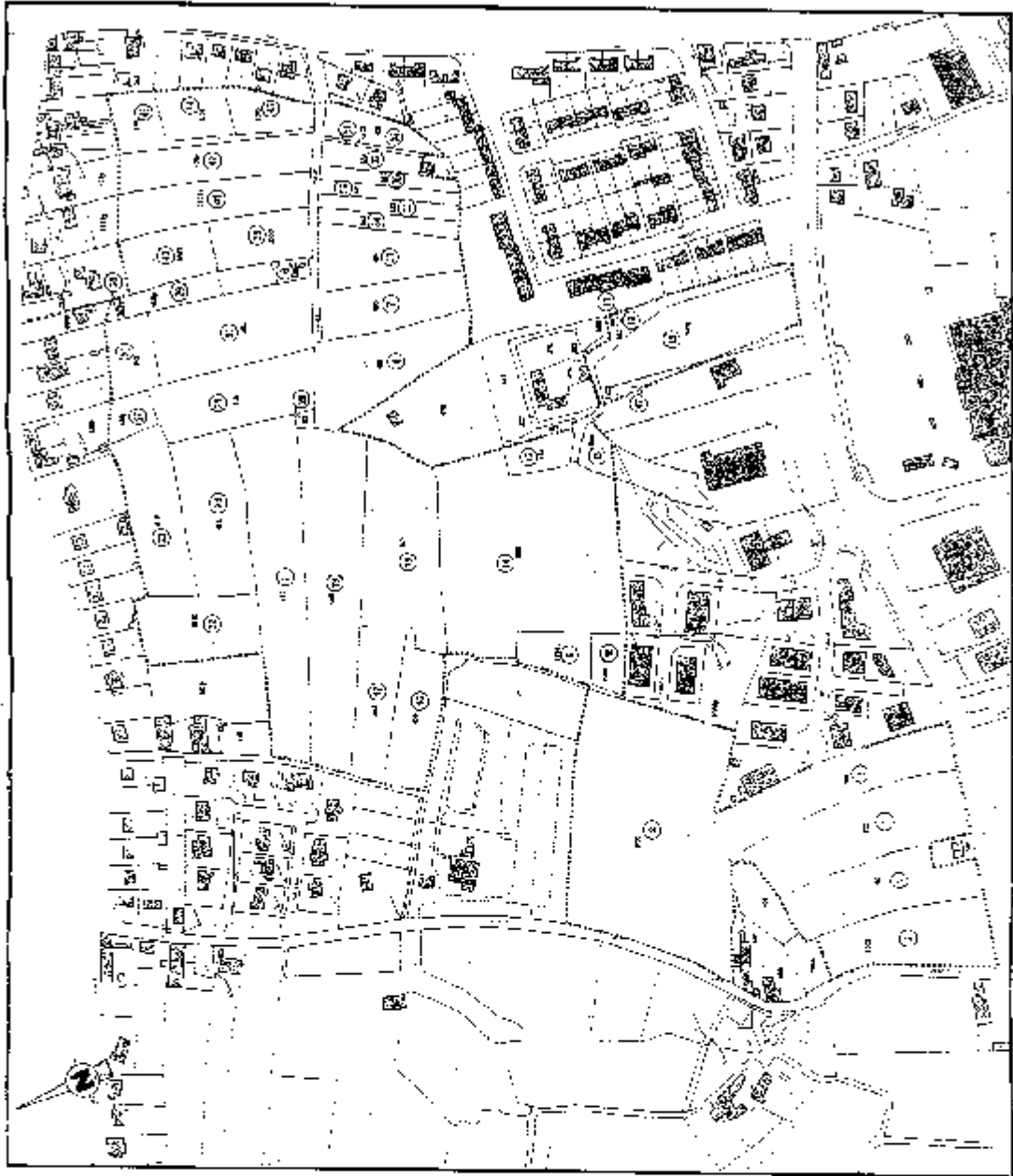
Le diagnostic, doit répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment : son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental.

Fait à Rennes, le 5 mars 2010

pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille et Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps





DÉPARTEMENT DE LA GUYANE <b>COMMUNE DE CANCALE</b>	"Secteur des Pêcheurs"  <b>PLAN PARCELLAIRE</b>	Vu pour être annexé à l'arrêté n° 2010-0036 La Préfète de la Guyane en l'absence de M. le Préfet	ÉCHELLE : 1/2000 CANTON : Section C PAR : 09000	Cabinet GENDROT 1, rue de la République 97300 CANCALE Téléphone : 05 94 21 11 11 Fax : 05 94 21 11 12 E-mail : gendrot@orange.fr
LÉGENDE - - - - - Lignes délimitaires           Bâtiments avec le toit (O) Bâti sans toiture (S) Bâti sans toiture (N) Bâti sans toiture		Date de modification : _____ N° : 0012009 N° : 0012009 N° : 0012009 N° : 0012009		

# Arrêté de désignation



DA 25-398 d1

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,  
Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'ordre du Mérite

Arrêté n° 2010-102  
portant désignation du responsable scientifique  
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2010-036 du 5 mars 2010

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive, notamment son article 2;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13.

VU l'arrêté n° 2010-036 du 5 mars 2010 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Cancalo - Prés Bosgers (35) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Madame Anne-Louise HAMON - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2010-036 du 5 mars 2010 susvisé.

**Article 2** : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Cancalo (35).

Fait à Rennes, le 23 juin 2010

pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille et Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles  
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

destinataires : INRAP  
copie à : Anne-Louise Hamon  
mairie de Cancalo

# 1 Cadre de l'intervention

## 1.1 Contexte administratif

En vertu de la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, le service régional de l'Archéologie de Bretagne a préconisé la réalisation d'un diagnostic archéologique sur les parcelles concernées par la création de la ZAC des Prés Bosgers, à Cancale (35) aménagée sous la direction de la commune de Cancale.

L'opération a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap) par l'arrêté préfectoral numéro 2010-036 émis le 05 mars 2010. Cette phase de terrain s'est déroulée entre le 15 mars et le 12 avril 2011, sous la direction de Anne-Louise Hamon, (Inrap), avec la collaboration technique permanente d'une à deux personnes. La phase de rédaction du rapport s'est déroulée entre mai et septembre 2011.

L'opération a concerné les parcelles C, Parcelles(s) 492, 1001, 1003, 589, 491, 425, 465, 466, 1289p, 481, 927, 930, 996, 998, 1431, 1428, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411p, 417, 418, 419, 842, 420p, 424, 426p, 871p, 464, 458, 462, 463, 460, 461, 457, 456, 1538, 1537, 1134p, 431p, 1103, 1104, 1105, et 1288.

Un procès verbal constatant les conditions d'accessibilité au terrain à la date du démarrage de la fouille, le 15 mars 2011 a été signé entre la commune de Cancale représentée par M. Besret, directeur des services techniques communaux et l'Inrap représenté par A.-L. Hamon, responsable de l'opération. Un second procès verbal a clôturé l'opération le 18 avril 2011 après rebouchage de la totalité des sondages.

## 1.2 Conditions de l'intervention

### 1.2.1 Organisation du chantier, hygiène et sécurité

DICT, réseaux

Les concessionnaires gérant les réseaux d'eau, (adduction et assainissement), de gaz (transport et exploitation), d'électricité (transport et exploitation) et de télécommunication ont été contactés dans l'éventualité de l'existence de réseaux aériens ou souterrains dans la zone d'étude.

Hormis les réseaux passant en bordure de voirie, seules les lignes électriques aériennes de haute tension traversant l'emprise ont concerné l'opération de diagnostic. Des mesures techniques appropriées ont été adoptées afin d'éviter toute interférence entre la pelle mécanique et les câbles électriques. Une marge d'au moins cinq mètres a été appliquée systématiquement entre l'engin en activité et la ligne.

Cantonement

Un cantonnement composé d'un bungalow et d'un WC chimique a été installé directement au sol, au sud-est de la parcelle 1001.

## 1.2.2 Collaboration technique et scientifique

Les travaux de décapage et de sondages mécaniques ont été réalisés par l'entreprise de travaux publics Beaussire de Carentan (50).

Laurent Aubry et Jessica Freitas (Inrap) ont collaboré à l'opération en repérant au détecteur de métaux et en prélevant les objets métalliques de surface sur une partie de l'emprise diagnostiquée. Hervé Paitier (Inrap) a pour sa part opéré un survol de la zone en procédant à une série de photographies aériennes.

En phase de post-fouille, la collaboration de divers spécialistes s'est révélée essentielle dans l'étude des objets mis au jour. Françoise Labaune-Jean céramologue à l'Inrap, spécialiste des périodes historiques (Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne) et Théophane Nicolas, céramologue protohistorien ont inventorié et daté le mobilier découvert, tandis que Paul-André Besombes (SRA Bretagne) a effectué l'étude numismatique de deux monnaies. Les plans et les illustrations ont été mis au net et mis en page par Mathilde Dupré (Inrap).

Monsieur T. Hucq,<sup>1</sup> nous a aimablement instruit sur le contexte historique de Cancale, et fourni les fonds de plan de 1760 ainsi que le relevé cadastral napoléonien.

## 1.2.3 Mode opératoire

### 1.2.3.1 Méthode standard de travail

L'opération de diagnostic, qui a compris une phase d'ouverture des tranchées, suivie d'un temps d'évaluation des vestiges découverts a duré 4,5 semaines, faisant intervenir une pelle mécanique équipée d'un godet lisse de trois mètres de largeur. Celle-ci a ouvert des sondages de 17 mètres de longueur, espacés de 15 m, répartis en quinconce sur la totalité du terrain accessible, principalement dans le sens de la pente, de manière à cerner au mieux les dynamiques de dépôts sédimentaires.

Les structures archéologiques ont pu être clairement identifiées en fond de tranchées sous la forme d'anomalies sédimentaires grises ou brunes. Les sondages mécaniques ont atteint une moyenne de 40 à 90 cm de profondeur. Marquées dès leur mise au jour à la bombe de peinture fluorescente, les structures ont été numérotées, inventoriées, avant d'être relevées manuellement à l'échelle 1/100. Un topographe a par la suite repris les contours des vestiges et des tranchées à l'aide d'un GPS, de manière à dresser un relevé général du site. Le plan de masse ainsi obtenu est rapporté aux systèmes de référence géographique Lambert et de nivellement NGF.

Une phase d'évaluation des indices mis au jour a été mise en place en fin d'opération, après ouverture de la totalité des tranchées, afin de définir l'ampleur des occupations, de les caractériser et de les dater. Il convenait alors d'élargir certaines zones, de sonder à la main ou à l'aide de la pelle mécanique les structures les plus représentatives, et de, si possible, prélever un mobilier archéologique datant. En parallèle, une couverture photographique sur support numérique a été effectuée.

Le mobilier récolté sera entreposé pour étude pour une durée de cinq années maximum dans les locaux de l'Inrap de Rennes. Il sera par la suite déposé au dépôt départemental d'Ille-et-Vilaine. Les documents de fouille liés à l'opération seront confiés au SRA de Rennes pour être archivés.

<sup>1</sup> Membre des associations : Le Centre régional d'archéologie d'Alet (Ceraa, St-Malo), et des Amis de la bisquine et du vieux Cancale (Cancale)

### 1.2.3.2 Difficultés techniques rencontrées sur le terrain

#### Accessibilité des terrains

Dix parcelles représentant au total 230,71a, soit 14,32 % de la surface du projet n'ont pu être diagnostiquées, soit parce que leur propriétaire n'avait pas délivré leur mise à disposition, soit parce qu'elles étaient occupées de manière diverses, qui ne permettaient pas la réalisation de tranchées (jardin, couverture végétale dense, dépôt de matériau, point d'eau...) (Fig 1).

Pour certaines autres, les sondages ont pu être pratiqués en limitant leur impact, c'est le cas des petites parcelles exploitées en potager ou aménagées en parc d'agrément (1104, 1105, 426), ou de la parcelle 466 utilisée comme terrain de jeux.

Par ailleurs, la récolte de choux cultivés dans les parcelles placées au centre du projet a nécessité, à la demande de l'exploitant, de repousser la date de notre intervention ce qui n'a occasionné aucune gêne dans le déroulement de l'opération.

Le maillage des sondages mécaniques n'a par contre pas tenu compte de la présence de blé sur les parcelles 407, 481 et 998.

Parcelles	Occupation du terrain	Accessibilité	Surface
405	Choux	Oui	
406	Choux	Oui	
407	Choux/blé	Oui	
408	Prairie	Oui	
409	Mare	Non	1,95 a
410	Prairie	Oui	
411p	Prairie	Oui	
417	Labour	Oui	
418	Labour	Oui	
419	Prairie	Oui	
420p	Jardin clos	Non	10,13 a
424	Prairie	Oui	
425	Local edf	Non	4,35 a
426	Jardin	Limitée	
431	Roncier	Oui	
456	Prairie	Oui	
457	Chemin	Non	1,9 a
458	Prairie	Oui	
460	Prairie	Oui	
461	Prairie	Oui	
462	Prairie	Oui	
463	Prairie	Oui	
464	Peuplerais	Non	38,4 a
465	Jardins	Non	34,25 a
466	Terrain de jeu	Limitée	
481	Blé	Oui	
491	Prairie	Non autorisée	57,75 a
492	Prairie	Oui	
589	Habitation et parc	Non	53,56 a
842	Prairie	Oui	
927	Friche /réseau aérien	Non	1,14 a
930	Chemin	Non	17,28 a
996	Blé	Oui	
998	Choux et blé	Oui	
1001	Prairie	Oui	
1003	Prairie	Oui	
1103	friche, caravanes, arbustes	Limitée	
1104	Jardin	Limitée	
1105	Jardin	Limitée	
1134	Prairie	Oui	
1288	Dépôt de matériau	Non	10 a
1289p	Choux	Oui	
1428	Prairie	Oui	
1431	Prairie	Oui	
1537	Prairie	Oui	
1538	Prairie	Oui	
<b>Total</b>			<b>230,71 a</b>

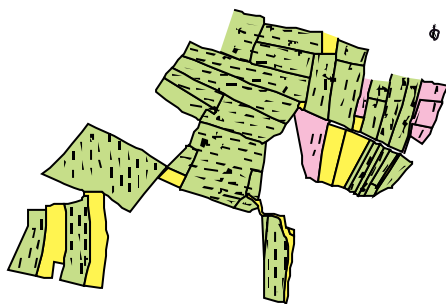


Fig. 1 Accessibilité des terrains.

#### Météorologie

Aucune incidence concernant le régime météorologique n'est à noter sur le déroulement de l'opération.

#### Rebouchage des excavations

Toutes les tranchées ont été rebouchées en fin d'opération, avec tri des terres, compactage de surface, et vidange des rares tranchées inondées (Fig. 2).

#### 1.2.3.3 Communication et diffusion des résultats

Le rapport final d'opération, directement diffusé auprès des principaux intervenants de la fouille (Aménageur, service régional de l'Archéologie, Inrap) sera consultable au service régional de l'Archéologie à Rennes. Un bref article informant du démarrage de l'opération et de la visite de Monsieur P.-Y. Mahieu, maire de Cancale et de plusieurs membres de la municipalité de Cancale est paru le 22 mars 2011 sur le quotidien Ouest-France.

### 1.3 Contexte environnemental

Une photographie aérienne issue de la mission IGN de 1952 témoigne d'un parcellaire encore proche des relevés napoléoniens de 1828 avec des limites clôturées, mais rarement végétalisées.

#### 1.3.1 Topographie, hydrographie

Le site est placé à un kilomètre au nord-ouest du centre bourg de Cancale, au sein d'un secteur déjà très construit, pour l'habitat ou en zone artisanale.

Il se place au sommet du versant nord-est d'un relief culminant à 45 mètres d'altitude à deux kilomètres au sud-ouest du site. Un petit cours d'eau longe le projet sur sa limite sud.

L'emprise du projet comporte un talweg orienté nord-sud au niveau duquel s'insère le manoir des Grands Prés) L'orientation générale des pentes varie tantôt vers l'est, tantôt vers le sud. Les altitudes notées progressent de 43 m NGF en parcelle 462, à 48 m en limite nord-ouest du site, en parcelle 410 (Fig. 2).

Une zone humide figure sur la partie occidentale de la zone à étudier, au niveau des parcelles 456 à 466.

#### 1.3.2 Géologie, sédimentologie

Le secteur de Taden se place sur un substrat métamorphique de micaschiste et gneiss granulitiques (BRGM 1940).

Sur le terrain, le substrat archéologiquement stérile en surface duquel s'observent les structures excavées se compose d'un sédiment sablo-limoneux fin de couleur jaune, issu de l'altération du rocher sous-jacent. Des remontées rocheuses de granulite altéré s'observent également de temps à autres en fond de tranchées.

Sous une couche de quarante centimètres de terre végétale, un sable limoneux brun d'une vingtaine de centimètres surmonte un niveau de sable fin de couleur gris clair, qui peut tantôt sceller, tantôt être sous-jacent aux structures archéologiques. Ce profil sédimentaire se retrouve sur la totalité de la surface sondée.

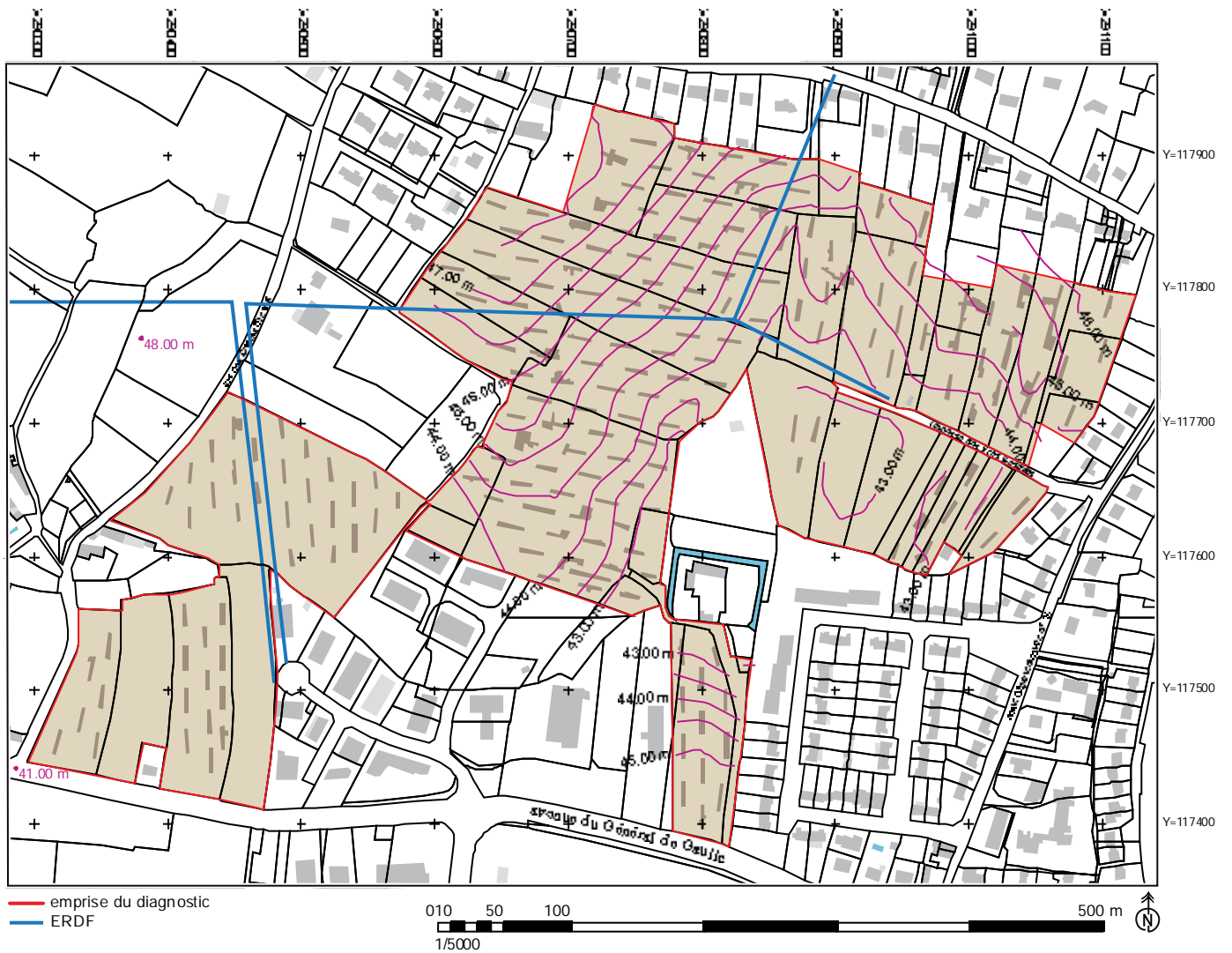


Fig. 2 Topographie générale du site.

## 1.4 Contexte archéologique

### 1.4.1 Un panel de gisements archéologiques

L'inventaire des sites élaboré par la cellule Carte Archéologique du service régional de l'Archéologie de Rennes comptabilise 33 indices sur le territoire communal de Cancale (Fig. 3). Avec plusieurs sites rattachables à chaque grande période chronologique, ils retracent une présence de l'Homme régulière depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours.

La présence remarquable de sites paléolithique, mésolithique et néolithique, matérialisés par des gisements de surface d'artefacts lithiques, est due à la présence locale de prospecteurs à pied, attentifs, également aux restes mobiliers gallo-romains et aux aménagements d'époque Moderne.

Il est à noter par ailleurs la présence remarquable d'un souterrain de l'âge du fer, un type d'aménagement couramment rencontré en Bretagne occidentale, mais plus rare en III-et-Vilaine (site 9, Fig. 3).

Les prospections aériennes organisées chaque année par le Ceraa ont également contribué à plusieurs découvertes sur la commune de Cancale, avec quatre indices d'importance variable. À proximité des Prés Bosgers, trois sites peuvent ainsi être mentionnés. À 500 m au nord-est de la zone figure le souterrain déjà évoqué, tandis qu'à 500 m au nord apparaît un gisement de surface de mobilier antique (site 33). Plus éloigné, à un





Fig. 3 Contexte archéologique communal



kilomètre au sud, le site 32 se compose d'un ensemble de traces rectilignes non datées observées d'avion. D'après L. Langouet (Langouet non daté), une voie ancienne relie Alet à Cancale, éventuellement datée du haut Moyen Âge.

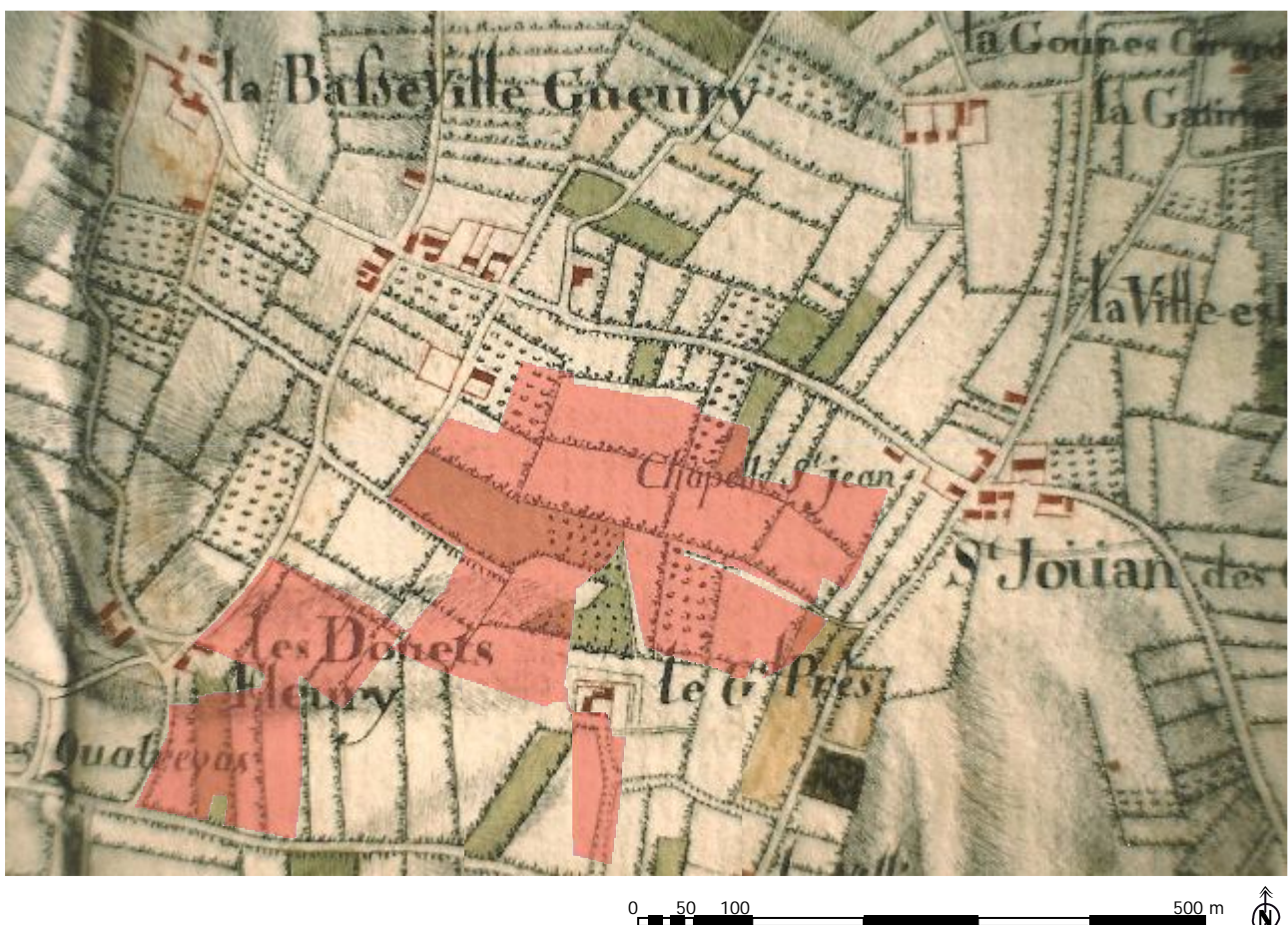
Notons la destruction, en 1839, de la petite chapelle Saint-Jouan, placée initialement dans l'angle sud-ouest du carrefour de Saint-Jouan, soit à 60 m de l'angle nord-est de l'emprise du projet de la ZAC. Dotée le 15 juillet 1542, elle sera entre autres utilisée comme hôpital lors de l'épidémie dite de la « carmagnole » en 1794, avant d'être laissée à l'abandon. On sait que ses pierres seront réemployées à partir de 1839 à la construction de l'école communale de Bel Air (Hucq, Notes personnelles). Le bâtiment est visible sur le plan de 1760, dont les références administratives sont à déterminer (Fig. 4).

#### 1.4.2 Le manoir des Grands Prés

Placé au centre du projet, le manoir des Grands Prés est daté du 16<sup>e</sup> siècle (Ogé, 1843). Il a la particularité d'être entouré sur ses côtés est, nord et ouest de larges douves parementées, alimentées en eau par le nord-est par un ru, qui, après avoir traversé le domaine, s'écoule vers le sud-ouest en direction de la rivière la Trinité dans laquelle il se jette à environ un kilomètre. Les bâtiments, disposés en U, furent occupés par diverses familles seigneuriales locales.

Il est à noter la présence d'une fontaine sur la parcelle 927, soit au sein du projet d'aménagement, petit monument aujourd'hui enfoui sous les ronces, et auquel nous n'avons pu avoir accès.

Fig. 4 Emprise du projet sur fond de plan de 1760.



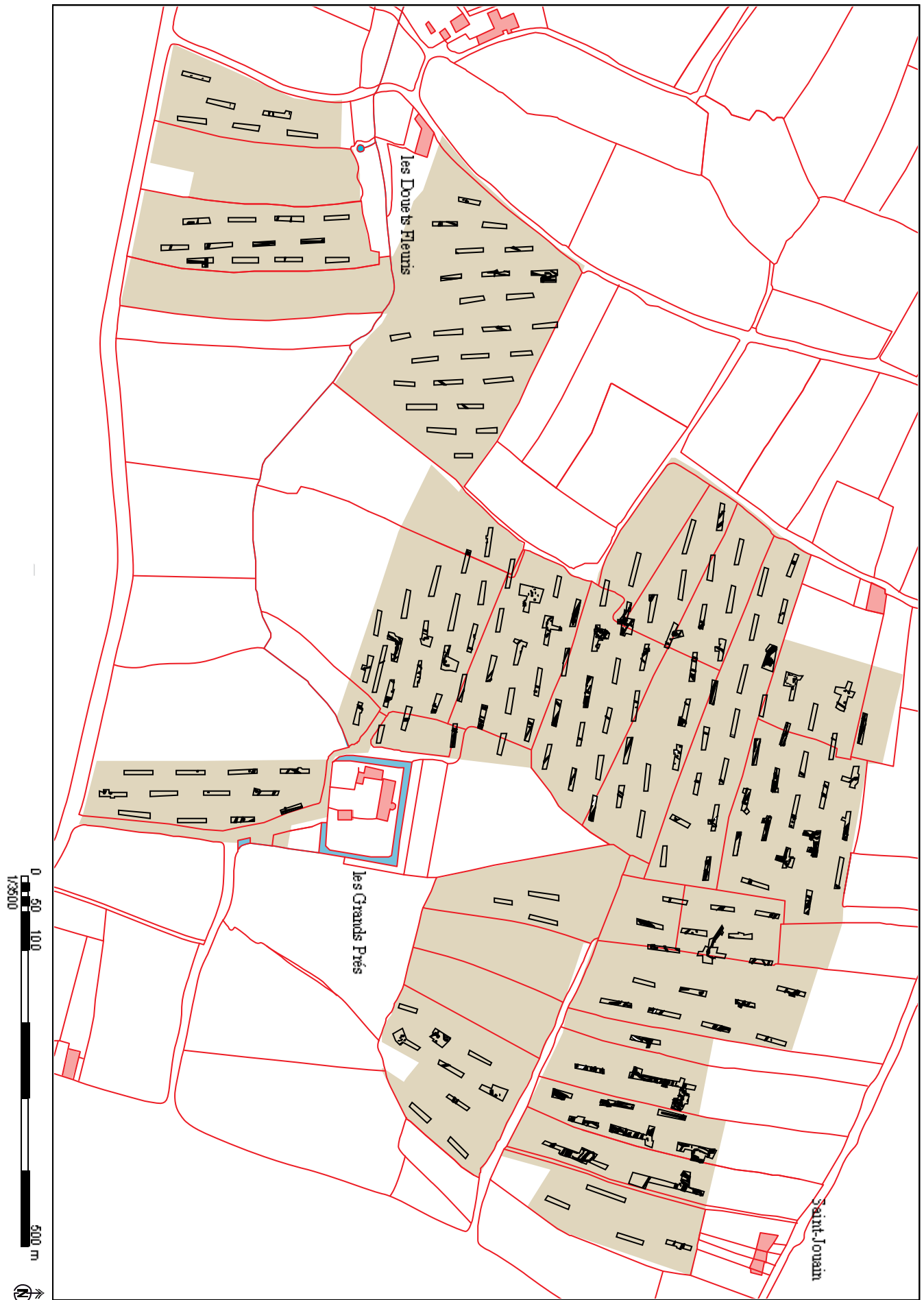


Fig. 5 Superposition des limites cadastrales de 1828 aux résultats du diagnostic.

---

# II. Résultats



Fig. 6 Répartition des tranchées de sondages.



## 2 Résultats

Quelques chiffres :

- la surface du projet d'aménagement atteint 161 117 m<sup>2</sup>
- la surface accessible diagnostiquée représente 138 017 m<sup>2</sup>
- 203 tranchées ont été ouvertes, représentant une surface totale de 12 888 m<sup>2</sup> soit 9,33 % de la surface diagnostiquée
- 534 structures ont été inventoriées.

**Fig. 7** Vue générale aérienne du diagnostic.



Une occupation gallo-romaine a été mise en évidence, sous la forme d'un ensemble de fossés disposés selon un quadrillage orthogonal, incluant les restes d'une édifice culturel de petite taille.

La fréquentation des lieux au Néolithique ancien et à la fin du premier âge du Fer est également attestée avec les vestiges de structures excavées et un mobilier céramique souvent erratique.

Une structure de combustion soignée jouxtant une série de creusements linéaires et de larges fosses peut éventuellement être rattachable à la période du haut Moyen Âge, représenté par ailleurs par un fossé situé dans le secteur antique.

### **2.1 Un lieu de culte et un parcellaire des premier et second siècles après J.-C.**

Concentrés sur les parcelles 431, 1134, 1537, et 1538, les vestiges fossoyés vont s'étendre sur les parcelles voisines 426, 424 et 419, sans toutefois y livrer de mobilier (**Fig. 8**).

Un ensemble de vestiges fossoyés retrouvés en abondance dans les tranchées 19 à 49 permet, après avoir relié les fossés semblables d'une tranchée à l'autre, de restituer les fragments d'une trame parcellaire orthogonale, orientée au nord-nord-est. L'élément le plus frappant au vu du plan d'ensemble proposé pour cette trame est le nombre important de fossés placés parallèlement et en voisinage immédiat les uns des autres, mais



Fig. 8 Le secteur gallo-romain.

également leur format, supérieur à la moyenne des fossés habituellement mis en œuvre pour une limite de parcelle.

### 2.1.1 Un parcellaire orthogonal (Fig. 8)

#### 2.1.1.1 Les fossés d'orientations nord-nord-est/sud-sud-ouest

Ils sont les plus rares, sans doute du fait de la technique employée pour l'ouverture des tranchées de sondages, placés dans le sens de la pente, et presque parallèlement aux fossés gallo-romains nord-nord-est. La majorité de ces derniers a donc sans doute échappé à notre investigation en demeurant entre les lignes de tranchées.

Trois fossés parallèles ont été repérés sur 60 à 110 m de longueur. Le premier relie les structures 23 en tranchée 19 à la structure 53 dans la tranchée 25. Sa largeur évolue de 1,5 m en Tr 19 à 0,6 m en Tr 25. Le second concerne les structures 85, 455 et 450 (Fig. 9), respectivement en tranchées 30, 26, et 19. Un sondage pratiqué en Tr 19 lui révèle un profil en double cuvette témoignant d'un recreusement d'un fossé primaire. La dernière excavation mesure 290 cm de large et 80 cm de profondeur, alors que la première atteint une profondeur de 100 cm. Celle-ci n'est visible que sur sa partie inférieure, comblée de limon sableux gris sombre caractéristique des fonds de fossés humides, que l'on retrouve également à la base du second fossé (US 4, 5). Par contre, le type de remplissage rencontré sur la partie supérieure de ce dernier (US 1, 2, 3) se rapproche sensiblement du faciès sablo-limoneux orange du sédiment encaissant.



Fig. 9 Tranchée 19 fossé 450 coupe sud.

En tranchee 30, située en bas de pente, le même fossé adopte une largeur de 100 cm.

Le troisième, le plus à l'ouest, s'étend de la structure 84 en Tr 30 à la structure 56 en Tr 26. Sa largeur est tout aussi imposante, avec 180 cm en Tr 30 et 140 cm en Tr 26.

Pour tous ces fossés, les types de comblements notés en surface de décapage sont semblables, composés de limon sableux brun gris, plus ou moins riches en charbons de bois, et pouvant livrer des éléments céramiques, lithiques, ou des nodules de terre cuite.

#### 2.1.1.2 Les fossés d'orientations ouest-nord-ouest/est-sud-est

Ils sont plus nombreux, car systématiquement recoupés par les tranchées de sondage qui leur sont presque perpendiculaires.

Nous citerons principalement quatre fossés parallèles espacés de 0,5 à 2,5 m, présents en tranchées 32 et 26 au niveau de laquelle trois d'entre eux ont été sondés à la pelle mécanique.

Tranchée	Fossé 60/113	59/117	58/112	57/118
T26	95 cm	260 cm	200 cm	160 cm
T32	120 cm	250 cm	150 cm	150 cm

Fig. 10 Exemple de largeur à l'ouverture de fossés O-N-O.

Le fossé 59 atteint une largeur remarquable de 300 cm et une profondeur modérée de 90 cm, livrant ainsi un profil en cuvette très évasée, tout comme le fossé 58, dont la largeur est de 200 cm et la profondeur de 66 cm. Le fossé 57 atteint quant à lui 160 cm de large et 56 cm de profondeur et recoupe, au niveau de ce sondage, le fossé 56, orienté au nord-est.

Il est à noter la présence, au sein du comblement du fossé 59 d'une série de pierres de granite de module variables, de 10 cm à 50 cm, disposés à plat et orientés dans la ligne directrice du fossé. En coupe, la concentration de blocs se place au niveau de l'US 2, à m-hauteur du comblement du fossé et ne présente pas d'organisation cohérente (Fig. 12, Fig. 13 et Fig. 14).



Fig. 11 Partie orientale des vestiges galloromains (vue de coupes de fossés ci-contre).



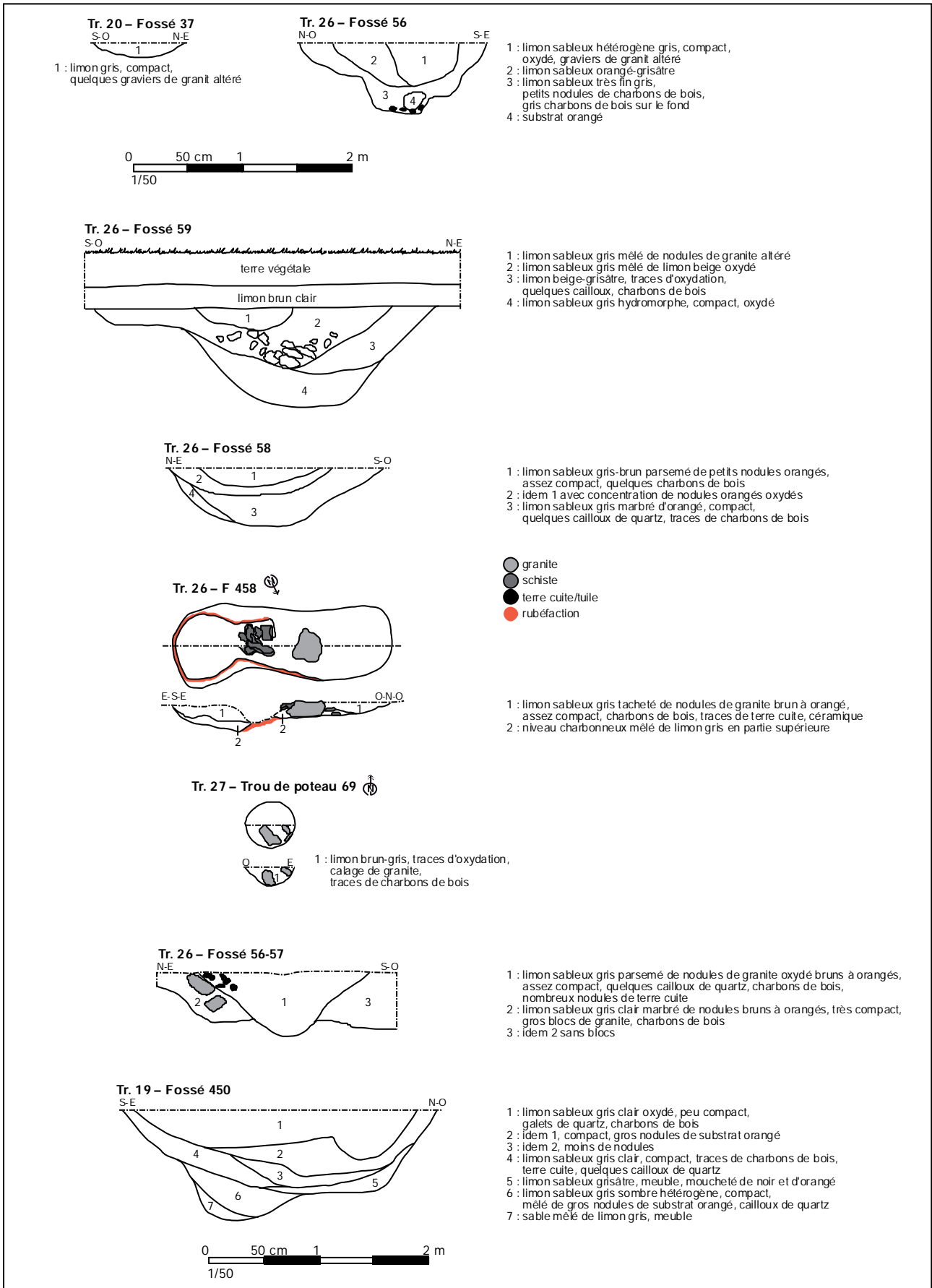


Fig. 12 Plans et profils d'une sélection de structures.



Fig. 13 Tranchée 26 – Fosse 59.



Fig. 14 Tranchée 26 – Fossé 59.

Le type commun de remplissage rencontré dans chacun de ces fossés est composé de dépôts fins sableux gris clair, surmontés de niveaux orange marbrés de brun témoignant d'une dynamique de comblement progressive et naturelle.

Comme observé en coupe sur le fossé 450, des recreusements ont été opérés sur la plupart des fossés, sans doute dans le cadre de l'entretien du réseau.

D'autres linéaires de même orientation figurent dans les tranchées voisines de T26, formant au total une quinzaine de lignes réparties sur 10 parcelles, jusqu'à la limite de la parcelle 418, à l'ouest. Au-delà, les tranchées ayant été orientées différemment, les fossés nord-ouest/sud-est sont moins bien appréhendés, et ce sont les fossés nord-est/sud-ouest qui seront les mieux reconnus.

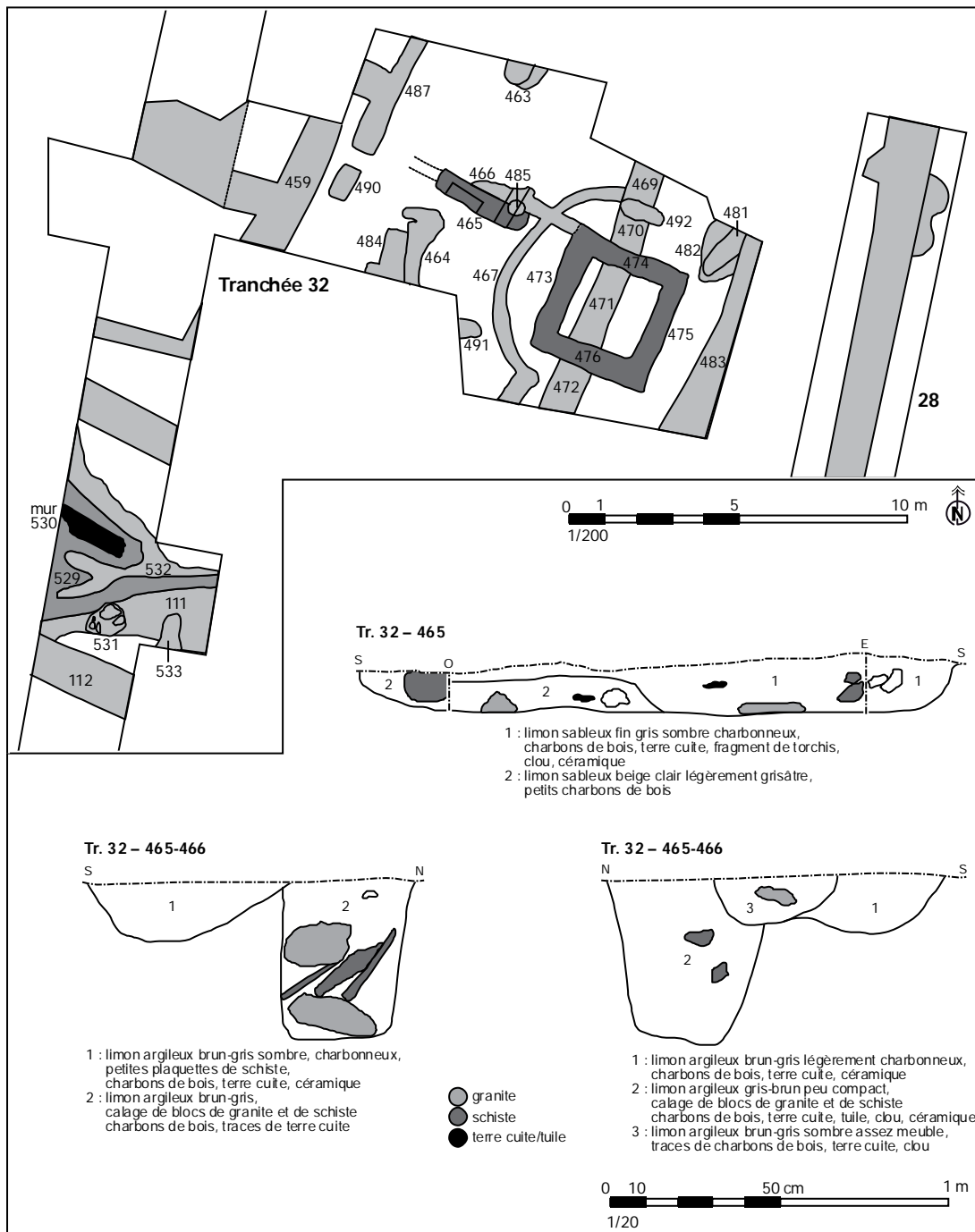


Fig. 15 Tranchée 32.

### 2.1.2 Un édicule à vocation culturelle

L'extension de la tranchée 32 vers l'est a permis la découverte d'un petit bâtiment très mal conservé de forme carrée, dont la trace des murs aujourd'hui disparus se reconnaissent sous la forme d'empreintes linéaires brunes matérialisant les tranchées de fondations des maçonneries ou les tranchées de récupération des pierres (Fig. 15).

L'observation du plan d'ensemble de la fenêtre de décapage pratiquée à l'est de la tranchée 32 appelle plusieurs remarques :

- un fossé orienté au nord-nord-est (469 à 472) est clairement recoupé par le bâtiment. Ce creusement de 100 cm de largeur ne s'accorde pas complètement dans son orientation avec les fossés des parcelles précédemment évoqués;
- un petit fossé curviligne de 50 cm de large contourne l'édifice par l'ouest, en dessinant un arc de cercle de 5,5 m de corde. Au nord, il rejoint le fossé



Fig. 16 Tranchée 32 – Le petit édifice vu vers le sud.

469, au sud, il s'interrompt avant d'opérer un angle droit vers le sud-sud-ouest ;  
 – à 150 cm à l'ouest de la paroi occidentale de la construction, figurent plusieurs creusements imbriqués, comblés de sédiment cendreux et riches en terre cuite : les fosses 465, 466 et 485 ;  
 – à 100 cm au nord-est de l'angle du bâtiment s'étend un empiérement, 481, en surface d'une fosse, 482 ;  
 – le fossé 483 apparaît en limite orientale de décapage. Il appartient probablement à une limite parcellaire moderne.

Dans sa constitution, le bâtiment carré s'apparente aux cellae des fana de tradition romano-celtique rencontrés dans toute la Gaule. Ses dimensions particulièrement réduites de 350 cm de côté le placent parmi les plus petits des bâtiments du genre dont la taille moyenne est de 5 à 10 m de côté.

I. Fauduet compte parmi les 322 temples inventoriés en 1993 en Gaule 80 exemples de bâtiments mesurant entre 3 et 4,9 m de côté, et observe qu'il s'agit souvent d'édifices aménagés précocement dans l'antiquité (Fauduet 2010).

Dans l'hypothèse d'un lieu de culte, l'absence de paroi externe marquant habituellement la présence d'une galerie peut s'expliquer soit par l'arasement complet des murs, qui peuvent être ancrés superficiellement par rapport à la cella elle-même, soit par une lacune structurale initiale, signifiant qu'il ne s'agit pas là d'un fanum de plan courant, mais d'un simple édifice cultuel comme il en existe au sein de sanctuaires complexes.

En accord avec le service régional de l'Archéologie, il a été convenu de ne pas pratiquer de sondages dans le bâtiment lui-même. Par contre, les fosses 465 et 466 adjacentes ont été étudiées en pratiquant deux sondages manuels, l'un transversal sur les deux creusements, le second longitudinal en 465.

Le sondage pratiqué dans la structure 465 a livré de nombreux fragments de granite, de plaquettes de schiste bleu, de terre cuite architecturale de type argile de torchis ou de clayonnage, des morceaux de tuile, et un mobilier céramique non négligeable, le tout noyé dans un sable limoneux fin et cendreux comportant des inclusions de gros nodules de limon brun clair. Le comblement de cette fosse est probablement issu de la vidange d'une structure de combustion non localisée. Ses dimensions sont de 70 cm de large et 130 cm de long, pour une profondeur de 18 cm (Fig. 17).





Fig. 17 Tranchée 32 – Structures 465 et 466, vers l'ouest.

Son intersection avec la fosse 466 étudiée dans le sondage manuel transversal a finalement révélé la contiguïté des deux creusements.

La structure 466 diffère sensiblement de 465 dans sa conformation. Profonde de 48 cm, large de 36 cm, elle est de forme en auge à parois droites et fond plat. Sa coupe occidentale comporte des pierres de granite et des plaquettes de schiste, déversées sans ordre dans le comblement. Comme en 465, le remplissage du creusement est composé d'un ensemble hétérogène de cendre et de limon sableux beige en nodules, au sein duquel figurent de nombreux fragments d'objets et de terre cuite. En plan, 466 se greffe sur le mur ouest du bâtiment carré ; leur relation chronologique reste à interpréter, tout comme la fonction des deux creusements 465 et 466.

Les fosses 464 et 492 observables à proximité immédiate du bâtiment présentent en surface un même type de comblement charbonneux que 465.

Le petit fossé curviligne formant un demi-cercle autour de l'édifice ne correspond à rien de connu par rapport aux monuments de même conformation préalablement étudiés. Il peut s'agir d'un drain pratiqué autour de l'édicule dans le but d'assainir la maçonnerie.

Une pierre de schiste bleu, prise dans la coupe occidentale du sondage présente une face usée laissant envisager une fonction de dalle de sol pour cet élément erratique.



Fig. 18 Tranchée 32 – Structure 117 –Plaque de schiste bleu.

De nombreux blocs de même nature ont été trouvés au cours de l'ouverture des tranchées, voisines, dans les niveaux stratigraphiques sous jacents à la terre végétale, ou en surface de comblement des fossés. Tous ne présentaient pas de face d'usure aussi marquée, mais évoquaient de par leur calibre ou leur conformation des éléments de dallage (Fig. 18). L'origine géologique de ce schiste fin de couleur gris-bleu est exogène au site, et reste à déterminer.

Note : le bâtiment et les fosses sondées ont été recouvertes de bâche et de filets plastique de protection de chantier de manière à mieux reconnaître leur niveau d'apparition dans le cas d'un éventuel redécapage.

### 2.1.3 Autres éléments d'occupation

Tranchée 32, structure 117

Après un nettoyage manuel fin de la structure, plusieurs aménagements sont apparus en surface d'un limon arénacé brun-gris. Les restes des fondations d'un mur orienté au sud-est figurent ainsi sur le bord nord de l'ensemble, en surface d'un comblement arénacé fin (St 529). Il est composé de pierres de granite disposées sur chant ou le plus souvent disposés en épi, en appui les unes sur les autres, en direction du nord-ouest. (Fig. 19 et Fig. 20).

Au sud de l'ensemble figurent également deux concentrations de pierres posées sans ordre en surface de la structure 529 et un bloc granitique pluridécimétrique en bordure d'une fosse au comblement d'arène sombre très meuble (St 531).



Fig. 19 Tranchée 32 – Structure 530 sur la structure 117.



Fig. 20 Tranchée 32 – Structure 531.

Sur une si petite surface, cette série d'aménagements apparaît très peu lisible. Nous noterons cependant la correspondance, dans leurs orientations entre l'anomalie sédimentaire 117 sur laquelle sont disposés ces empièvements et creusements, et le fossé 59 en tranchée 26, qui a la particularité de comporter au sein de son comblement un alignement de pierres susceptibles de constituer les reliquats d'aménagements de parois, sans que l'on ose proposer le terme de mur pour cet ensemble mal structuré. Il est démontré que les architectes gallo-romains ne rechignaient pas à installer un bâtiment en pierres sur un fossé dont ils ne pouvaient ignorer l'existence, et ce malgré la perspective d'instabilité des fondations de la construction au niveau d'une base meuble (Ferrette et al 2010). Une relation structurale existe donc certainement entre les deux creusements 117 et 59, indéniablement liée à une fonction de limite de terrain.

#### Tranchée 30, structure 85

Le fossé 85 mesure 100 cm de large. Il a la particularité de présenter sur toute sa longueur et près de sa limite occidentale un assemblage de pierres de schiste disposées sur chant, insérées dans le comblement de limon arénacé gris clair. Cet aménagement est sans doute à mettre en relation avec une fonction d'assainissement et de drainage, lié à la situation topographique de ce tronçon de fossé, en bas de pente et en milieu humide.

#### Tranchée 27

Plusieurs trous de poteaux ont été relevés au cours de l'ouverture et de l'élargissement de la tranchée 27, ainsi que de petits creusements linéaires évoquant des limites parcellaires de petit gabarit, dont certaines se retrouvent dans la tranchée voisine 23 (structures 65 et 47). Notons que des blocs de granite et de schiste ont été observés en surface de comblement de certains de ces vestiges, en particulier sur les structures 72 et 73, qui n'ont pas été sondées.

La fouille par moitié du trou de poteau 69 a permis de lui reconnaître un profil en cuvette, de 18 cm de profondeur, un comblement de limon arénacé brun gris et un calage de deux pierres de granite.

#### Tranchée 19

5 trous de poteaux ont également été vus en tranchée 19, dont 4 sont disposés en groupe en bordure sud du fossé 28.

#### Tranchée 20, fossé 37

L'élargissement de la tranchée 20 vers l'ouest a permis de bénéficier d'une vue élargie du fossé 37, dont la courbure apparaissait en préalable comme originale parmi les nombreux fossés rectilignes.

Ce creusement de 85 cm de largeur dessine un arc de 12 m de corde, interrompu sur son côté ouest par la berme du sondage, et de manière abrupte sur son tracé sud-est. Un sondage manuel pratiqué sur son tronçon nord-est a livré un profil en cuvette évasée, de profondeur très réduite de 14 cm, au comblement homogène de limon arénacé gris et compact. Ce fragment d'ovale reste non daté et comparable avec aucune des autres structures mises au jour sur le secteur antique. Il peut s'agir d'un aménagement plus ancien, éventuel bâtiment protohistorique ou au contraire plus proche de nous, installé au cours de la période médiévale.



**Fig. 21** Tranchée 26, fossé 458 – Structure de combustion de type tranchée-foyer.

#### Tranchée 26 : structure 458

Il s'agit d'une structure de combustion, comparable aux tranchées foyers couramment utilisées durant le haut Moyen Âge, et installées sur le fossé antique 56 (Fig. 21).

Il mesure 200 cm de longueur pour 65 à 70 cm de large et atteint une profondeur maximale de 22 cm. Son plan révèle une conformation bipartite, avec à l'est une chambre de chauffe arrondie de 60 cm de diamètre, séparée par un goulet de 30 cm de la fosse d'accès au four, longue de 130 cm.

Très arasé, le four révèle quand même en coupe une différence de niveau séparant la chambre de chauffe excavée, de la zone d'accès, placée une dizaine de centimètres plus en hauteur.

Le comblement stratigraphique se compose d'une petite épaisseur de cendre charbonneuse déposée sur le substrat rubéfié, en fond de secteur de chauffe, surmonté d'un limon arénacé gris et orangé, avec inclusions de granite, et quant à lui réparti sur toute la structure.

Plusieurs pierres de schiste et de granite disposées sans ordre au niveau de l'alandier, le couloir séparant la zone d'accès de l'aire de chauffe semblent provenir soit de la destruction des parties en élévation du four (la pierre en granite a chauffé), soit d'un aménagement ultérieur, de type calage de poteau.

### 2.1.4 Le mobilier autre que numéraire – Françoise Labaune-Jean

Catalogue par contexte de découverte

#### Tranchée 19

Décapage : lot de tessons antique dont un fragment de pied annulaire de coupelle en sigillée de Gaule du Centre en usage au cours du ii<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Fait 23 : le lot de tessons mis au jour ici comprend des fragments de panse en céramique commune sombre antique, associés à des tessons de sigillée appartenant à une coupe de type Vernhet D2, à décor de feuilles d'oves, en usage entre 90 et 150 de notre ère, et produite par les ateliers de Gaule du Sud.

Fait 28 : les différents lots de tessons recueillis ici livrent une fourchette chronologique à placer entre la seconde moitié du i<sup>er</sup> siècle et la première moitié du ii<sup>e</sup> siècle de notre ère. On y trouve notamment un bord de coupelle en sigillée de Gaule du Sud de type Vernhet C2 possible, en usage entre 60 et 150 de notre ère.



Fait 449 : 1 tesson isolé de facture antique.

Fait 451 : 2 tessons à attribuer à la période antique par la pâte.

#### Tranchée 20

Décapage : les tessons découverts ici correspondent à un lot hétérogène renfermant une panse de pot en céramique commune antique, un autre de facture protohistorique et un dernier éclat moderne.

Fait 37 : l'unique tesson mis au jour ici possède une pâte cuite en atmosphère oxydante pouvant correspondre à une production antique, voire alto-médiévale.

Fait 38 : ce lot se compose de 18 tessons de récipients parmi lesquels un fond en sigillée fortement érodée (provenance d'Argonne à envisager mais non attestée), un fond de cruche, à bord à lèvre en amande de pot en commune sombre tournée et les morceaux de panse d'une amphore à huile de Bétique (Dressel 20). La datation envisagée se place au plus tôt à la fin du ii<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Fait 39 : 1 tesson de panse d'amphore à huile de Bétique (antique)

Fait 41 : mobilier de facture antique sans précision possible (tessons de panse en céramique commune sombre)

Fait 43 : lot de 9 tessons de facture antique sans précision possible (simplement postérieur à la fin du i<sup>er</sup> siècle de notre ère, par la présence de céramique réductrice à pâte fine)

#### Tranchée 26

Fait 56 : L'unique tesson mis au jour dans le sondage mécanique pratiqué au sud de la tranchée correspond à un bord de mortier à lèvre en collerette en usage au cours des i<sup>er</sup> et ii<sup>e</sup> siècles de notre ère. (Similitude avec l'exemplaire du fait 59, même individu possible ?)

Fait 57 : lot de tessons de facture antique sans précision de datation possible.

Fait 58 : Ce lot a livré 1 bord de coupe de type Curle 15 en provenance des ateliers de Gaule du Centre, avec une facture correspondant aux productions de la première moitié du ii<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les autres fragments de récipients ne vont pas à l'encontre de cette proposition.

Fait 59 : cette structure a livré du mobilier céramique au niveau du sondage 1 à plusieurs profondeurs.

En surface, les fragments d'une coupelle ne sigillée de Gaule du Centre est à rattacher aux productions des ateliers de la fin i<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Parmi les tessons mis au jour entre 0 et 10 cm, on notera la présence d'un bord de pot en céramique commune sombre composé d'une lèvre triangulaire à méplat mouluré, caractéristique des contextes régionaux de la fin du i<sup>er</sup> siècle-début du ii<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Entre -20 et -50 cm, le lot comprend 111 tessons issus de 6 catégories céramiques différentes. Les importations correspondent à un fragment de bord de coupelle en sigillée de Gaule du Centre (Drag. 35), au fond et à la panse d'un gobelet à boire en parois fines à décor d'épingles de Gaule du Centre également et à la panse et l'anse d'une petite amphore vinaire à pâte brune en provenance des ateliers de Gaule du Centre Ouest. L'ensemble de ces éléments est en usage au cours de la seconde moitié du i<sup>er</sup> siècle, voir le tout début du ii<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les formes en céramique commune de production locale qui leur sont associées ne vont pas à l'encontre de cette proposition de datation (pots de cuisson en céramique commune sombre, cruche et couvercle en céramique commune claire et jatte en céramique réductrice à pâte fine).

À 30 cm de profondeur, les fragments d'un mortier en céramique commune claire ont été mis au jour. Ils appartiennent à un même individu à vasque évasée, terminée par une grande lèvre en collerette. Cette dernière apparaît dans les contextes à partir du milieu du i<sup>er</sup> siècle de notre ère et perdure au cours du ii<sup>e</sup> siècle de notre ère.

À -40 cm, seul un éclat de verre appartenant à un récipient de teinte bleu

vert naturel, sans précision de forme possible. Facture du verre antique.  
 Fait 454 : 4 tessons de céramique commune sombre antique (?) et 1 morceau de schiste (reste d'objet indéterminé ou altération naturelle ?)  
 Fait 455 : 3 tessons vraisemblablement antiques.  
 Fait 458 : 1 tesson de panse de cruche antique en céramique commune claire sans précision de datation possible.

#### Tranchée 27

décapage : lot associant 4 tessons de récipients en céramique (2 antiques et 2 indéterminés)

Fait 62 : petit lot de tessons de céramique antique sans précision possible.

Fait 67 : les 7 tessons découverts ici appartiennent à une coupe tripode conservée sur toute la hauteur de la vasque, hors pied. Réalisée en céramique commune sombre, elle est dotée d'une lèvre rentrante à méplat moulurée placée dans le prolongement d'une vasque courbe. Ce type de profil se rencontre plus fréquemment au cours du ii<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Sur Fait 70 : découverte d'un tesson de panse antique en céramique commune claire, associé à un bord à lèvre en gouttière évoquant à la fois certaines formes en usage à la fin de l'Antiquité et perdurant au début du haut Moyen Âge (Fig. 22). La facture de la pâte ne permet pas de trancher entre les deux possibilités. S'y ajoute un morceau de schiste à usage indéterminé et un fragment d'un objet en fer fortement corrodé.

Fait 451 : 2 tessons dont un bord de cruche à lèvre en poulie en usage au cours de la seconde moitié du ii<sup>e</sup> siècle de notre ère.

#### Tranchée 29

Fait 78 : 1 tesson isolé (commune sombre antique probable).

#### Proximité de Tranchée 29

surface : 1 silex isolé.

#### Tranchée 31

Fait 91 : les 20 tessons correspondent tous à un même individu. Il s'agit d'un bord complet de récipient de type pot à lèvre rentrante, pourvue d'un bec verseur et d'un départ d'anse placé en vis-à-vis. Par la pâte et le profil, il faut y reconnaître une production typique du haut Moyen Âge, en usage au cours du vii<sup>e</sup> siècle-début viii<sup>e</sup> siècle (Fig. 23).

Fait 95 : Les tessons mis au jour ici ne permettent pas de fournir une datation certaine. L'essentiel du lot appartient à la panse d'un vase à pâte fine, ayant brûlé (cruche en commune claire ?), 5 autres tessons semblent



Fig. 22 Céramique mise au jour dans le fait 70.

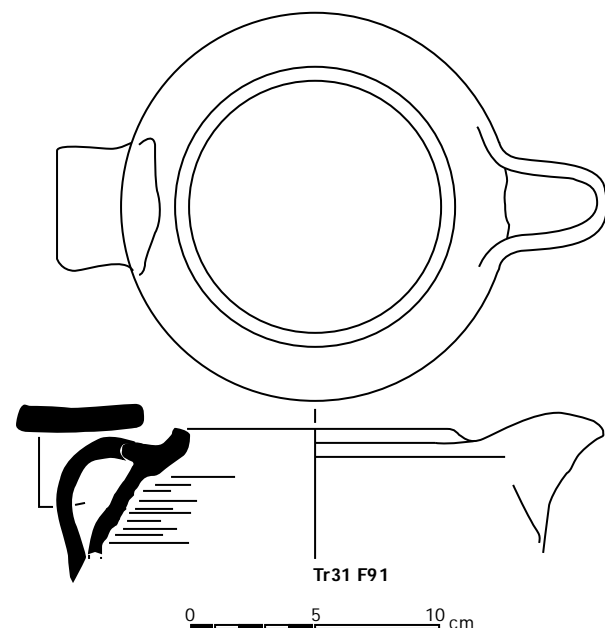


Fig. 23 Céramique mise au jour dans le fait 91.



aussi à rattacher aux groupes de la céramique commune sombre antique, alors qu'un dernier morceau ressemble plus par la pâte aux productions du haut Moyen Âge.

#### Tranchée 32

Décapage : 1 pierre à surface polie associé à un tesson de panse probablement alto-médiéval.

Décapage (extension est de la tranchée 32) : 5 tessons de récipients en céramique de facture antique, dont une anse d'amphore Dressel 20 (1<sup>er</sup> siècle-iii<sup>e</sup> siècle de notre ère). S'y ajoute un nodule de bronze de forme indéterminée.

Fait 113 : les tessons associés ici sont tous de facture antique. Le fragment de bord à lèvre arrondie de pot en commune sombre ainsi que le fragment de panse de coupe carénée en terre nigra permettent d'envisager une datation à placer dans le courant du i<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Fait 116 : ce lot regroupe des fragments de panse de récipients en céramique commune sombre antique et un éclat de panse de bol en sigillée de Gaule du Centre. Par l'aspect de la pâte, du vernis et du décor, il est possible de dater ce tesson à décor moulé à motifs de fleurs de la période 130-150 de notre ère<sup>1</sup>.

Fait 117 : composé de 2 catégories céramiques, ce lot peut être classé comme étant en usage entre la seconde moitié du i<sup>er</sup> siècle et la première moitié du ii<sup>e</sup> siècle de notre ère, par la présence d'un bord de grande coupe en céramique réductrice à pâte fine et décor guilloché en usage dans cette période. Elle est ici associée à un bord de vase à lèvre arrondie et un pied de coupe tripode, les deux récipients en céramique commune sombre tournée.

Fait 529, Empierrement: lot de 4 tessons en céramique commune sombre antique (datation fournie par un des bords à lèvre en méplat moulurée : fin i<sup>er</sup> siècle-début ii<sup>e</sup> siècle de notre ère).

Fait 459 : 13 tessons de facture antique, datation i<sup>er</sup> siècle-ii<sup>e</sup> siècle de notre ère, sans précision possible, à partir des 2 bords en commune sombre tournée présents.

Fait 463 : 1 tesson isolé de commune sombre antique.

Fait 465 : tous les lots recueillis ici comprennent des tessons de facture antique. Quand les éléments permettent d'affiner la datation, il s'agit de formes en usage à partir de la fin du i<sup>er</sup> siècle et durant la première moitié du ii<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Fait 466 : 3 tessons antiques en surface et 1 éclat de sigillée de Gaule du Sud (i<sup>er</sup> siècle-ii<sup>e</sup> siècle de notre ère) associé à un fond de socle de statuette en terre blanche (déesse-mère probable) et 4 tiges de clous en fer pour le sondage 1.

Fait 467 : 1 tesson de panse de céramique commune sombre tournée antique.

Fait 468 : 1 tesson de bord de mortier à lèvre épaisse en commune claire en usage à partir de la seconde moitié du i<sup>er</sup> siècle et au cours du ii<sup>e</sup> siècle de notre ère (+1 tige de gros clou).

Fait 475 : 2 monnaies incomplètes en alliage cuivreux.

Fait 481 : 1 tesson antique isolé insuffisant.

Fait 483 : 1 éclat de panse antique insuffisant.

Déblais : 1 fragment de plomb et 1 plomb à sceller modernes trouvés au détecteur à métaux.

#### Tranchée 33

Fait 120 : 2 tessons de panse d'une amphore à pâte beige de type Pascual 1 possible ?. Datation à envisager : début du i<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Fait 123 : lot insuffisant : 2 petits tessons antique et 1 tesson indéterminé.

<sup>1</sup> Cette information a été validée par R. Delage, céramologue Inrap Bretagne, que nous tenons ici à remercier.

#### Tranchée 45

Fait 155 : les tessons recueillis à ce niveau correspondent à un éclat en commune sombre et 3 fragments de panse d'une coupe lisse en sigillée de **Gaule du Centre** présentant la pâte et le vernis des productions de la fin du 1<sup>er</sup> siècle-début du 2<sup>e</sup> siècle de notre ère.

#### 2.1.5 Étude numismatique – Paul-André Besombes

L'étude comprend :

- le poids des monnaies exprimé en grammes.
- l'orientation du coin de revers par rapport au cadran horaire
- **le module du flan, du plus petit au plus grand, exprimé en millimètres.**
- le degré d'usure et de corrosion des monnaies d'après les classes établies par l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses (Bulletin ITMS, 2, 1995, p. 1-25).

U 0 indéterminé C 0 indéterminé

U 1 non à peu usé C 1 non à peu corrodé

U 2 légèrement usé C 2 légèrement corrodé

U 3 usé C 3 corrodé

U 4 fortement usé C 4 fortement corrodé

U 5 fruste C 5 entièrement corrodé.

#### Résultats

- Tranchée 32, fait 475, surface  
Empereur indéterminée du 2<sup>e</sup> siècle (?), as.  
Illisible.  
1,68 g. ; - ; fragment. U 5 ; C 5.

- Tranchée 32, fait 475, moins 20 cm.  
Tête laurée et barbue à droite (Septime sévère [193-211] ?) devant S.  
Main (?) tendue. À l'extrémité du pouce un calice ?. Il pourrait s'agir de la représentation d'une main votive.  
Il s'agit peut-être d'un bronze frappé en Orient.  
4,54 g. ; 10 h. ; 20,5 mm. U 4 ; C 3.

#### 2.1.6 Observations et commentaires

Au vu de l'ensemble des données issues de l'évaluation archéologique du secteur, les observations suivantes peuvent être émises.

Répartis sur 2,5 ha, de la parcelle 431 à la parcelle 419, des fossés de gabarit variable, mais parmi lesquels certains atteignent 3 m de largeur dessinent une trame parcellaire orthogonale à dominante rectiligne, orientée à 30° E et 120° E. Les limites souvent multiples, en parallèle, présentent parfois dans leur comblement les vestiges d'aménagements empierrés qui peuvent indiquer la présence de palissades ou de murs. L'échantillonnage de terrain, principe même du diagnostic, permet cependant d'entrevoir un quadrillage dense du secteur de Saint-Jouan au niveau des parcelles 1538, 1134 et 431. De part et d'autres de ce secteur, les fossés de mêmes orientations se reconnaissent, mais dans une concentration moindre, et surtout sans mobilier archéologique associé.

Des traces de constructions sur poteaux se distinguent en tranchées 19 et 27, **au nord du secteur, sans qu'aucun plan d'édifice ne soit restituable à ce stade de l'étude.** Aucune fosse n'a par contre été observée.



Fig. 24 Répartition du mobilier antique.

Les vestiges les plus complets bien que mal conservés restent ceux d'un petit bâtiment carré de 3,5 m de large, accompagné de fosses cendreuses. Le mobilier qui lui est associé, et celui trouvé dans les creusements des proches alentours tend à confirmer l'hypothèse qu'il s'agit bien d'un petit temple de tradition romano-celtique, telle que sa forme le laissait supposer. Sa présence, ainsi que l'abondance de mobilier céramique, métallique, de fragments de tegulae, et de nombreux éléments lithiques pouvant avoir été utilisés comme éléments architecturaux, identifient un lieu fréquenté dans les deux premiers siècles après J.-C. Une céramique de datation homogène indique quant à elle une durée d'occupation principalement comprise entre la seconde moitié du premier siècle et de la première moitié du second siècle après J.-C. (Fig. 24).

Il est clair que nous ne disposons pas de l'intégralité des vestiges, liés à un établissement sans doute placé plus au nord, voire au nord-est, soit actuellement sous les pavillons construits en bordure de la route reliant les deux lieux-dits de Saint-Jouan et de la Ville Gueurie.

Périphérie de villa ? Exploitation agricole plus modeste, ou tout autre destination pour ces larges fossés parallèles et ce bâtiment quadrangulaire ? Il reste encore difficile de déterminer la nature exacte de l'occupation, qui reflète d'ores et déjà un statut social distingué pour le propriétaire des lieux, si domaine privé il y a.

Nous ne négligerons pas la présence d'indices de réoccupation du site au haut Moyen Âge, traduite par la présence d'une cruche du vii<sup>e</sup>/viii<sup>e</sup> siècle, dans le fossé 91 de la tranchée 31, ou de la tranchée-foyer 458 installée

dans le comblement du fossé 56 en tranchée 26. Communément rencontrées sur les sites antiques, les vestiges ténus altimédiévaux indiquent souvent la réutilisation des ruines soit comme lieu d'habitat, soit à des fins de récupération de matériaux.

Enfin, rappelons succinctement l'existence de la chapelle Saint-Jouan à quelques dizaines de mètres du gisement antique qui, à 1300 ans de distance, occupe à nouveau le site dans une éventuelle destination convergente autour du sacré.

Le contexte archéologique antique de la région de Cancale est encore mal connu. Les prospections organisées par le Ceraa de Saint-Malo ont cependant mis en évidence une occupation gallo-romaine constante du territoire du Clos Poulet au sein duquel s'inscrit Cancale et qui s'étend de la ria de la Rance au marais de Dol. Avec la fouille du site d'Alet<sup>2</sup>, l'association a démontré que cette agglomération stratégiquement située à l'embouchure de la Rance assurait le rôle de capitale des Coriosolites jusqu'au premier siècle après J.-C. où s'est opéré son transfert vers Corseul, placée à une quarantaine de kilomètres à l'ouest. Alet a cependant tout au long de l'époque romaine poursuivi une activité économique importante en relation avec sa fonction portuaire.

## 2.2 Quelques vestiges pré- et protohistoriques

### 2.2.1 Le Néolithique ancien

#### 2.2.1.1 La structure 415/416 de la tranchée 166

En parcelle 1001, au sud-ouest de l'emprise, la présence d'un petit fossé curviligne a induit l'ouverture d'une fenêtre exploratoire autour de la tranchée 166. Finalement, la forme de la structure mise au jour après l'élargissement du décapage, typique des chablis, ces grandes fosses naturelles créées lors de la chute des arbres laisse à penser que la céramique trouvée dans son comblement est le résultat d'un simple piégeage de l'objet. Le sondage manuel pratiqué dans une section de la partie est de la couronne confirme cette hypothèse, avec une stratification irrégulière et incohérente. (Fig. 25).

Fig. 25 Tranchée 166 – Structure 415/416.



<sup>2</sup> Aujourd'hui Saint-Servan, située à 16 km à l'ouest de Cancale.



2.2.1.2 Le mobilier – Françoise Labaune-Jean et Théophile Nicolas

Tranchée 166

Fait 413 : 1 tesson isolé en céramique commune sombre tournée antique, sans précision possible.

Fait 416 : cette structure a livré un petit vase au profil reconstituable. Il s'agit d'un petit récipient de forme hémisphérique de couleur grise (Fig. 26). Il est doté de mamelon relativement prégnant. Les caractéristiques typologique et technique du récipient permettent de l'attribuer au Néolithique ancien. La découverte de cette structure avec du mobilier datant du Néolithique donne un écho au mobilier lithique en silex retrouvés hors structures ou associé à des contextes plus récents (grattoir de la Tr 5, denticulé de la Tr 29, pièce esquillée de la Tr 53, proximal de lame de la Tr 162 ou le percuteur en silex du F 455 de la Tr 26 (Fig. 27). Il est à noter que la matière première des outils est relativement diversifiée (silex tertiaire du Cinglais...).

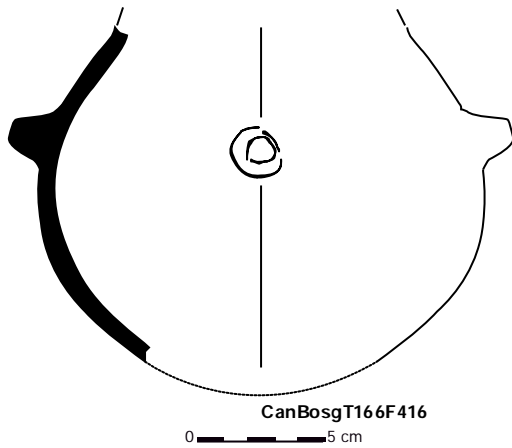


Fig. 26 Céramique mise au jour dans le fait 416.

D'un point de vu typologique la céramique peut être comparée à celle de l'assemblage du site de Betton, Pluvignon (Blanchet 2007), daté du Villeneuve-Saint-Germain.



Fig. 27 Mobilier néolithique mis au jour dans le fait 416.



cf. plan de détail

Fig. 28



## 2.2.2 Le Hallstatt final

### 2.2.2.1 Les structures

Elles sont principalement localisées sur la partie nord de l'emprise, avec quelques indices au centre, en parcelle 998 (Fig. 28).

En tranchée 53, la fosse 174 se compose d'un creusement de 220 cm de long et 140 cm de large, aux angles marqués, mais arrondis. Un sondage réalisé dans sa longueur a révélé une profondeur réduite de 5 cm pour cette structure comblée de manière homogène de limon sableux brun légèrement marbré de blanc. Il reste difficile d'attribuer à cette anomalie sédimentaire une origine anthropique, malgré la présence de fragments de céramique dans son remplissage.

La fosse 175, qui jouxte la première, a présenté le même type de creusement et de comblement.

En surface du fossé 217 (Tr 65) ont été trouvés des tessons de poterie, qui permettent, comme dans le cas des fosses 174 et 175 de rattacher cette structure à la période du premier âge du Fer.

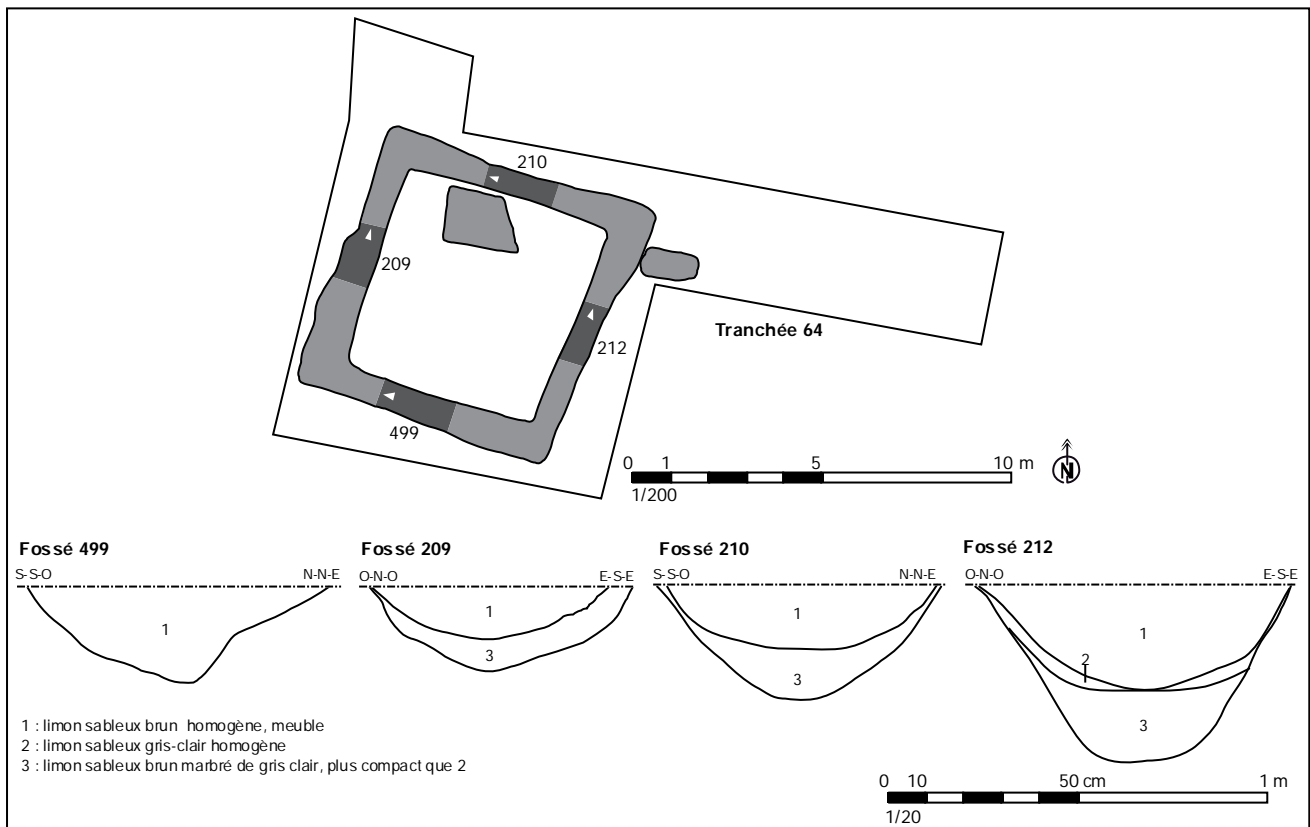
Par ailleurs, de nombreux éléments céramiques datés de la protohistoire au sens large sont signalés dans les tranchées alentours, dans ce même secteur nord du projet. C'est le cas des tessons trouvés en surface des structures 168 en tranchée 52, et 236 en tranchée 70, ou encore 247 en tranchée 80.

#### L'enclos de la tranchée 64

Un petit enclos carré de 7 m de côté demeure isolément en tranchée 64. Le fossé le composant mesure 80 cm de large sur ses côtés est et sud et 70 cm sur ses côtés ouest et nord. Quatre sondages mécaniques ont été pratiqués sur les 4 branches de l'ensemble, dans le but de récolter un mobilier datant permettant de préciser l'appartenance chronologique de l'ensemble. Si quelques tessons ont effectivement été mis au jour, les sondages ont surtout révélé une profondeur relativement faible pour ces fossés, dont les creusements sont encore observables sur 24 à 48 cm. Les comblements communs sont constitués de deux unités stratigraphiques de limon sableux homogène et meuble, brun en surface, et marbré de brun et gris clair en profondeur (Fig. 29 et Fig. 30).

**Fig. 29** Tranchée 64 enclos formés par les fossés 499/209/210/212, vers l'ouest.





**Fig. 30** Tranchée 64 – Plan et coupes des fossés 499/209/210/212.

Hormis une anomalie de type chablis notée en limite nord du carré, aucune fosse n'a été observée sur la partie interne de l'enclos.

#### La tranchée 126

11 structures en creux de type trous de poteaux et petites fosses ont été notées en tranchée 126, concentrées sur une surface de 130 m<sup>2</sup>, et réparties sans organisation (Fig. 31). Six d'entre elles ont fait l'objet de sondages manuels par moitié, donnant des profondeurs très variables de 8 à 18 cm, et des profils à fond plat ou en cuvette. Parmi plusieurs tessons mis au jour à cette occasion, seuls les fragments trouvés en structure 349 évoquent une datation à la protohistoire pour cet ensemble. Par ailleurs, un éclat de silex trouvé dans le comblement du creusement 347 peut confirmer un rattachement aux périodes protohistoriques pour ces aménagements.

#### 2.2.2.2 Le mobilier – Théophile Nicolas

##### Tranchée 53

Fait 174 : 2 récipients partiellement conservés ; pour le premier seul le fond est conservé. Le second en céramique fine dont le profil est en partie reconstitué est un gobelet caréné (Fig. 32). De couleur grise les parois sont lustrées. Le dégraissant est nanométrique à millimétrique (quartz/mica). Si le premier récipient est difficilement datable, le second est caractéristique des productions de la fin du Hallstatt. Ils sont à mettre en relation avec le récipient du fait 217 de la tranchée 217.

##### Tranchée 63

Nappage grisâtre : lot de tessons indéterminés, protohistoriques possible.

##### Tranchée 64

Fait 209 : 4 tessons insuffisants (facture protohistorique ?).

Fait 210 : 3 petits tessons insuffisants (protohistoire ?).

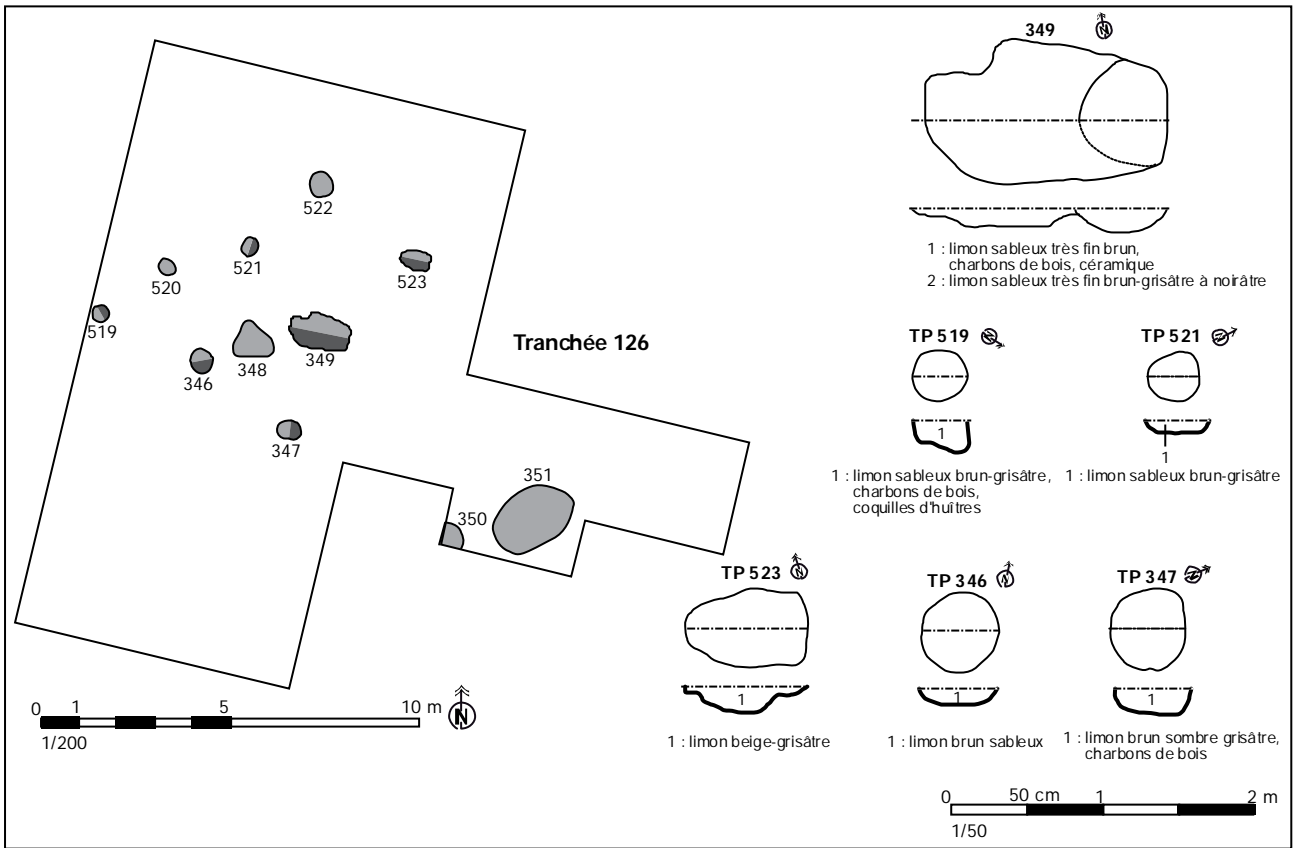


Fig. 31 Tranchée 126 – Plans et coupes des fosses et trous de poteaux.

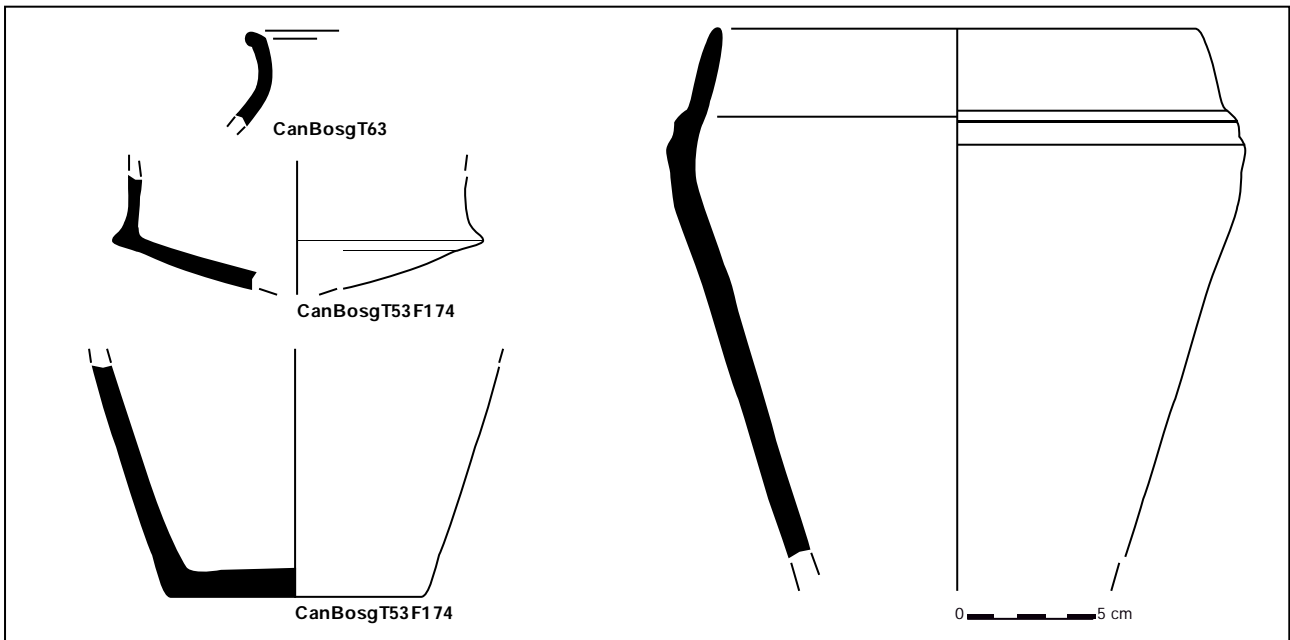


Fig. 32 Mobilier protohistorique.

**Tranchée 65**

Fait 217 : 1 récipient archéologiquement complet à carène haute et décor de cannelure au niveau de ladite carène. Ce récipient de couleur terre de sienne, aux parois lissée (intérieur/extérieur) peut être attribué au Hallstatt final. Il est à mettre en relation avec les deux récipients du fait 174 de la tranchée 53.

**Tranchée 137**

Fait 367 : 2 tessons d'un fond de récipient indéterminé (protohistoire ou antiquité ?)

**Tranchée 153**

Fait 386 et 389 : les tessons mis au jour ici sont difficiles à déterminer. Il semble toutefois envisageable que la datation corresponde à la période protohistorique au sens large, par la réalisation non tournée et la texture de la pâte.

**Tranchée 170**

HS : 1 tesson de facture protohistorique probable.

**Tranchée 197**

Fait 440 : 2 tessons de facture protohistorique possible.

**2.2.3 Commentaires**

Les éléments céramiques clairement rapportables à la période du Hallstatt s'étendent sur un secteur d'environ 7 000 m<sup>2</sup>, sur les parcelles 411, 417 et 418. Peuvent éventuellement s'y rattacher une partie des tessons dits protohistoriques retrouvés plus largement sur toute la partie centrale du projet, soit en position flottante dans les tranchées de sondage, soit en surface de comblement des anomalies sédimentaires, comme sur le chablis de la tranchée 153, soit lors de la fouille de creusements, comme en tranchée 126.

Cependant, notre interprétation à partir de la répartition du mobilier trouvera ses limites dans la datation céramologique, la majorité des tessons n'ayant pu être interprétés.

Par contre, une réflexion peut être menée à partir de la présence de l'enclos carré figurant en tranchée 64. En effet, ce type d'aménagement peut être comparé avec les enclos funéraires couramment rencontrés au cours de l'âge du Fer, tel l'enclos de Launay Bien, en Corps-Nuds (35), daté du Hallstatt final (Hamon 2004) ou, géographiquement plus proche de Cancale, celui du Boisanne en Plouër-sur-Rance (22) (Menez 1997), également rattaché à la fin du premier âge du fer, au VI<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Ces deux enclos se distinguent cependant de l'enceinte découverte aux Prés Bosgers, par leurs dimensions, avec un côté de 11 m pour celui de Plouër-sur-Rance, et de 18 m pour celui de Corps-Nuds. Ces deux exemples se situent pourtant parmi les plus petits des enclos rencontrés dans l'ouest à ce jour, plusieurs découvertes concernant plutôt des monuments de plus de 20 m de côté, avec 28 m pour l'enclos de La Jarroussay à Janzé (35) (Le Boulanger 2005) ou 24 m pour celui de la ZAC du tertre à Domloup (35) (Sandra Siccard, Inrap : communication personnelle), tous les deux également datés du premier âge du Fer.

Dans ses dimensions, le petit enclos quadrangulaire de Cancale se démarque donc de cette série d'enceintes. Mais cet exercice de comparaison morphologique nous incite cependant à considérer comme possible la relation de contemporanéité entre le mobilier hallstattien trouvé dans trois



tranchées voisines et le monument lui-même, mettant ainsi en évidence une occupation durable des lieux à l'âge du Fer, sans doute à des fins sépulcrales.

La tranchée 126 et sa série de trous de poteaux n'apporteront que peu d'informations archéologiques dans la mesure où les structures en creux mises en évidence ne sont pas clairement datées et ne forment pas de plan net de bâtiment. Nous nous contenterons donc simplement de souligner que leur présence laisse envisager l'existence d'un édifice sur poteaux porteurs dans le courant de la Protohistoire.

Par ailleurs, les indices datés du néolithique ancien observés en tranchée 166 ne pourront être exploités plus avant, du fait de leur rareté et de leur contexte stratigraphique équivoque. Ils renseignent en tout état de cause sur la présence de l'Homme aux Prés Bosgers aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> millénaires.

## 2.3 Quelques indices supplémentaires

### 2.3.1 La tranchée 123

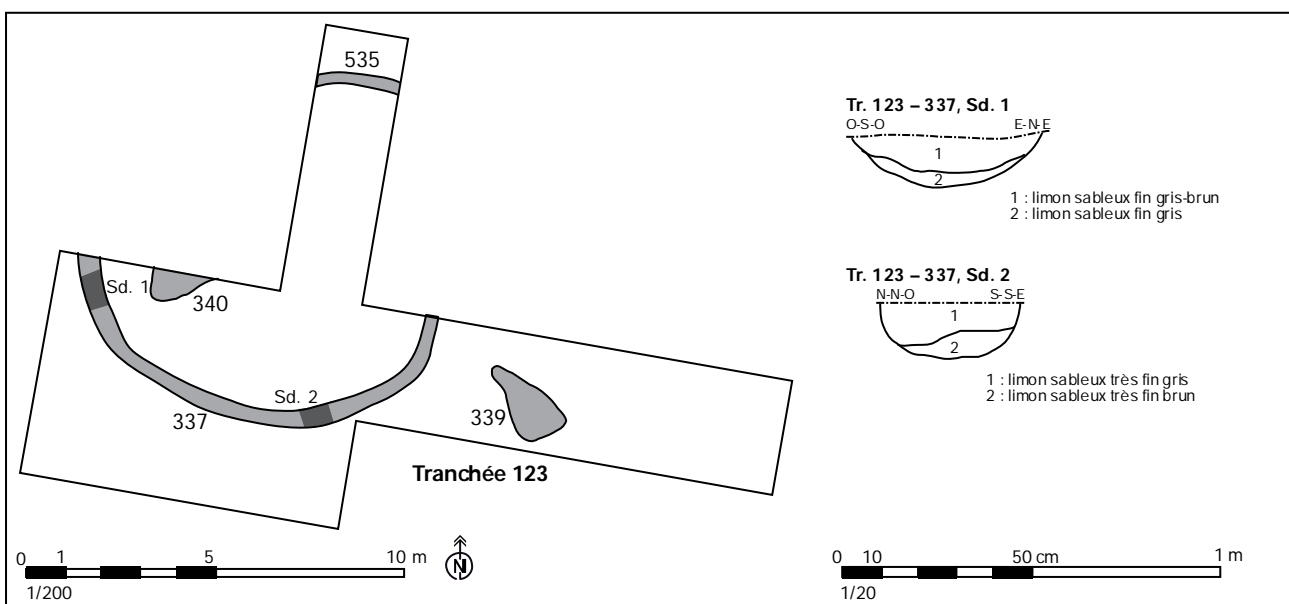
La présence d'un tronçon de petit fossé curviligne en tranchée 123 a induit l'extension du sondage vers le sud sur une surface de 50 m<sup>2</sup> (Fig. 33).

Un demi-cercle de 11,5 m de diamètre externe a ainsi été mis au jour. Un sondage mécanique perpendiculaire à la tranchée a permis la localisation de la limite septentrionale de l'enclos, dont l'essentiel du plan a ainsi pu être reconstitué. Il est à noter que la forme de l'enclos n'est pas complètement circulaire, compte tenu du diamètre réduit en nord/sud à 9,5 m.

Le choix a été fait de ne pas décaper l'ensemble du monument, mais de simplement procéder à deux sondages manuels sur son arc sud. La fouille du fossé n'a livré aucun mobilier, mais a permis de lui attribuer un profil en cuvette, large de 40 à 50 cm, et profond de 15 cm. Son remplissage se compose d'un limon sableux fin gris à brun.

Resté non daté, cet enclos curviligne peut éventuellement s'associer aux indices mobiliers et immobiliers protohistoriques rencontrés sur toute la partie centrale du projet, et peut-être aux trous de poteaux mis au jour

Fig. 33 Tranchée 123 – Plan et coupes du fossé 337.



en tranchée 126, à 10 m au sud-ouest. Cependant, compte tenu de son état d'arasement, et de l'absence de mobilier caractéristique, nous nous bornerons simplement à mentionner sa présence, sans lui attribuer de fonction particulière.

### 2.3.2 La tranchée 114

Le décapage pratiqué sur la partie occidentale de la tranchée 114 a occasionné la découverte de structures nombreuses et variées (Fig. 34).

Les structures linéaires : le décapage a révélé l'existence d'une série de petits fossés d'une quarantaine de centimètres de large, auxquels trois sondages transversaux manuels ont permis de mettre en évidence des profils en cuvette ou à fond plat, de 8 à 12 cm de profondeur (Fig. 34). Ces creusements entremêlés ne dessinent rien de précis, si ce n'est un angle droit entre les structures 316/320 et 319 ou des courbes souples sur la partie nord de la fenêtre. Il est à vrai dire difficile d'associer les tronçons entre eux sur une surface si réduite.

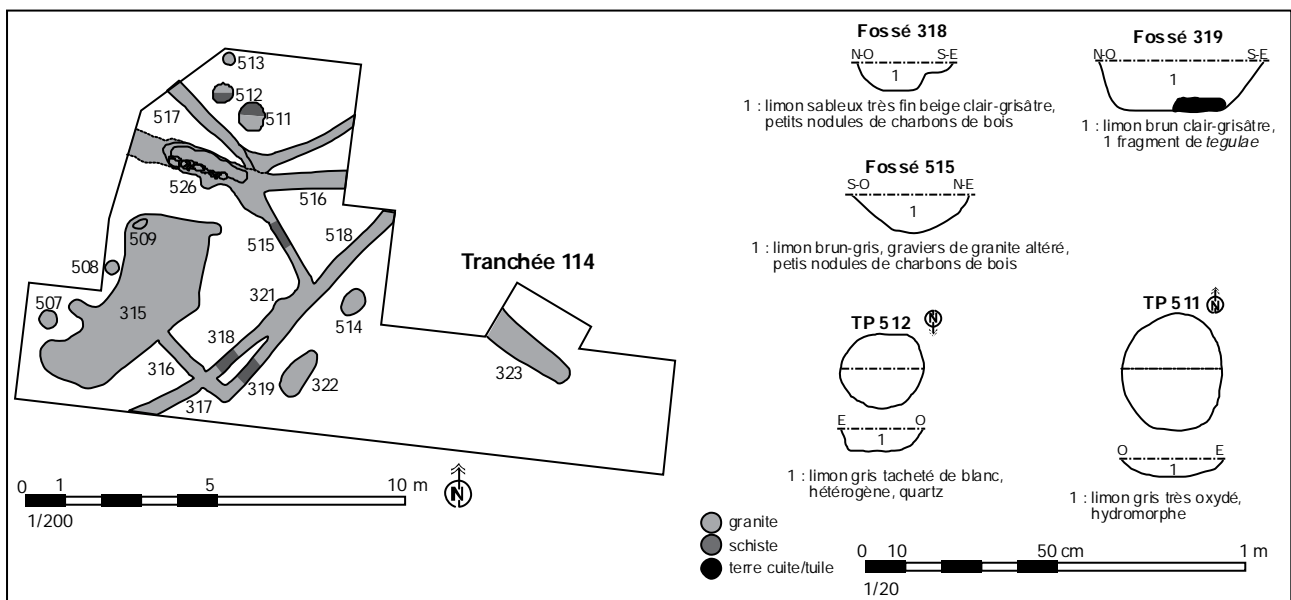


Fig. 34 Tranchée 114.



Fig. 35 Tranchée 114 – Structure 318.

Des excavations de type « fonds de cabane »

Deux larges empreintes de limon sombre l'une, St 375 mesurant 5,5 m de long et 4 m de large et la seconde, St 534 : 6,5 m sur au moins 5 m apparaissent nettement en surface de décapage. St 534, comporte en surface de son comblement des inclusions décimétriques de sédiment rubéfié et de charbon de bois. Elle n'a pas été sondée.

La fosse 375 a été coupée dans le sens de sa longueur. Ce sondage a révélé l'existence de trous de poteaux sur sa limite occidentale, initialement noyés par le limon de comblement (Fig. 36).

Fig. 36 Tranchée 114 – Fosse 315 vers le nord.



Compte tenu de sa surface, cette excavation s'est avérée très peu profonde, avec seulement 15 cm de creusement. Sur le côté sud de la coupe ainsi réalisée figure une fosse (St 528) antérieure à 375, comblée par un limon sableux légèrement plus clair que le remplissage de 375. Elle comporte de nombreuses pierres de granite de 10 à 20 cm, sain ou altéré.

5 trous de poteaux ont été notés sur la partie ouest de la fosse 375, dont certains apparaissent plus nettement que d'autres, avec un comblement arénacé sombre. Un 6<sup>e</sup> (St 510) marque l'angle externe nord-est de la structure. Les trois trous de poteaux de diamètre commun de 30 cm qui ont été fouillés ont révélé un profil régulier, en cuvette, profond de 16 à 20 cm.

La disposition de ces creusements ne permet pas de reconstituer de plan de bâtiment, ils démontrent cependant l'existence d'une superstructure en accompagnement de l'excavation de 20 m<sup>2</sup>, formant ainsi un ensemble bâti à la base légèrement enterrée.

Ce type d'architecture, très souvent rencontré sur les habitats **altimédiévaux**, peut avoir été utilisé soit à des fins artisanales, soit comme annexes agricoles ou étables, soit comme habitat.

Dans le cas de la fosse 375, aucun élément mobilier ne vient aider à préciser la datation des aménagements.

### La structure de combustion 526

Il s'agit d'une fosse allongée, mesurant 260 cm de longueur et 70 cm de largeur, creusée dans la continuité d'un fossé de 10 cm de profondeur se greffant lui-même sur un point d'intersection des fossés 515, 517 et 527. Sa fouille complète a nécessité la réalisation de plusieurs sections transversales qui ont permis de comprendre son agencement et sa dynamique de comblement (Fig. 37).

Très bien conservé sur sa partie excavée, ce four présente la particularité d'être parementé sur 160 cm, le long de sa paroi sud. Ce muret de pierres sèches est constitué de pierres de granite et de grès de 10 à 30 cm de longueur disposés sur 3 à 4 assises et ayant subi l'action du feu (Fig. 38).

Par ailleurs, la quasi-totalité de la paroi interne de cette chambre de chauffe est recouverte d'une couche de rubéfaction de 2 à 3 cm, témoignant de l'utilisation du four à des températures intenses (Fig. 39).

Le comblement de la structure se compose d'un limon sableux fin gris à brun aux nombreuses inclusions de fragments de granite altéré, témoignant d'un colmatage progressif. Un niveau de sédiment charbonneux s'observe sur 10 cm d'épaisseur, en fond de remplissage, sur la partie occidentale du creusement.



Fig. 37 Tranchée 114 – La structure de combustion 526.



Fig. 38 Tranchée 114 – La structure de combustion 526, parement interne.



Fig. 39 Tranchée 114 – coupe A, comblement et traces de rubéfaction.



De par sa taille, ce type de structure de combustion évoque plus un four à vocation artisanale que le traditionnel four culinaire domestique. Mais en l'absence de mobilier datant et caractéristique d'une quelconque activité, il reste délicat d'interpréter sa fonction.

Si son agencement évoque les fours-couloirs destinés au raffinage du sel chez les littoraux de l'âge du Fer (Daire 2003) tel celui trouvé sur l'île des Ebihens (22) à Saint-Jacut-de-la-Mer ; Il reste qu'aucun objet en relation avec le travail de briquetage n'a été retrouvé à l'intérieur ou aux alentours de l'aménagement.

Il peut également être comparé avec les tranchées foyers abondamment utilisées au haut Moyen Âge, que nous avons déjà évoquées avec la fouille de la structure 458 en tranchée 26 (cf supra). Par ailleurs, les deux creusements de type « fonds de cabane » retrouvés à quelques mètres du four, en s'inscrivant bien dans les types de structures rencontrées sur les sites *altimédiévaux*, tendent à confirmer un rattachement au haut Moyen Âge pour cette série d'aménagements, impliqués dans le fonctionnement d'une aire domestique ou artisanale.

Un mobilier non datant – Françoise Labaune-Jean

Tranchée 114

Fait 526 : 12 tessons de panse issu d'un même vase dont la période ne peut être déterminée faute d'une pâte caractéristique.

### 2.3.3 Autre mobilier

Tranchée 20

Fait 37 : 1 tesson de panse de récipient de datation indéterminée (antique ou haut Moyen Âge ?)

Tranchée 55

Fait 156 : lot de 4 tessons de datation indéterminée.

À -40 cm : même remarque pour 3 tessons de panse.

Tranchée 73

Fait 242 : lot de tessons hétérogènes correspondant à 1 éclat de grès moderne et 3 fragments d'un fond indéterminé (antique ?)

Tranchée 93

décapage : lot de 3 tessons de récipients en céramique dont 1 moderne et 2 indéterminés.

Fait 279 : 1 éclat de terre cuite indéterminée.

Tranchée 104

Sans précision : 3 tessons de grès en provenance de Normandie, correspondant à la partie haute d'un pot à beurre à lèvre en collerette horizontale, tel qu'on en rencontre dans les contextes à partir du xv<sup>e</sup> siècle.

Tranchée 126

Décapage limon : 2 tessons indéterminés.

Même remarque pour les faits 349 et 350.

Tranchée 168

Fait 423 : 2 tessons d'un récipient de datation indéterminée.

Tranchée 198

Fait 442 : 2 tessons antiques associés à 2 morceaux de TC et 1 lame de silex résiduelle. (bord de coupe à lèvre rentrante du ii<sup>e</sup> siècle de notre ère).

---

Parcelles 1134/431

Surface : lot de fragments d'objets métalliques issus de la prospection au détecteur : 5 éléments en plomb dont un plomb à sceller (moderne), 2 éléments en alliage cuivreux (manche d'objet et tête de clou conique) de facture antique.



## Conclusion

Le mobilier – Théophile Nicolas et Françoise Labaune-Jean

Deux indices d'occupations anciennes ont pu être déterminés. Une occupation du Néolithique ancien qui se caractérise par la présence d'un vase au sein d'une structure (Tr 166 F416) et de mobiliers lithique épars. La caractérisation d'une occupation du Néolithique ancien sur le site de Cancale, Les Prés Bosgers, est particulièrement intéressante, notamment dans la perspective de réflexions sur la néolithisation de la péninsule armoricaine, de l'aire d'extension de l'aire du Villeneuve-Saint-Germain et des liens possibles avec la Normandie. De fait, la caractérisation d'une occupation du Néolithique ancien dans ce secteur doit permettre d'enrichir la documentation régionale et des comparaisons avec l'assemblage de Betton, Pluvignon (Blanchet 2007).

La seconde occupation est datée du Hallstatt final; si le mobilier céramique n'est pas quantitativement important il est à noter la très bonne conservation de la céramique ainsi que la présence de céramique fine. Une fois trié par période historique, le mobilier montre la présence d'une occupation antique couvrant la fourchette chronologique, quand la précision est possible, entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

S'y ajoutent quelques indices de mobilier à rattacher au début du haut Moyen Âge (Tr 31), correspondant sans doute à la persistance d'utilisation ou au réemploi de certains bâtiments plus anciens.

Le mobilier moderne est très largement minoritaire avec seuls quelques tessons vraisemblablement liés à des remaniements agricoles ou des apports de remblais plus récents.

### Conclusion générale

Trois occupations principales ont été définies sur la surface de 17 ha consacrée au projet d'aménagement des Prés Bosgers, à Cancale.

– Sur 1,5 ha se répartissent les vestiges d'un parcellaire orthogonal gallo-romain, formé par une série de fossés de 100 à 250 cm de large. Inséré dans cette trame, un bâtiment carré de 3,5 m de côté accompagné d'un corpus d'objets parmi lesquels figurent deux monnaies et deux fragments de statuettes de terre blanche peut être interprété comme un édicule à vocation cultuelle. La céramique retrouvée dans le comblement des diverses structures en creux composant le site s'avère homogène, et date la principale occupation du site de la seconde moitié du premier siècle et de la première moitié du second siècle après J.-C.

– Quelques éléments de céramiques datés de la fin du premier âge du Fer datent le comblement d'une fosse et de deux fossés placés sur la partie nord-ouest du projet. Un enclos fossoyé carré de 7,5 m de côté peut y être associé. Comparée à d'autres monuments régionaux de même morphologie, cette petite enceinte peut être interprétée comme un espace funéraire.

---

D'autres secteurs ouverts sur des indices d'occupations protohistoriques ont également été définis sur les parcelles centrales du projet. Un enclos subcirculaire et un ensemble de trous de poteaux placés à 160 mètres au sud de l'enclos quadrangulaire traduisent vraisemblablement à nouveau la fréquentation du site aux âges des métaux.

– Parmi une série de fossés curvilignes de petit gabarit figurent deux excavations subcirculaires de plusieurs mètres de diamètre, et une structure de combustion complexe. Le sondage de l'une des deux fosses a permis d'y reconnaître un aménagement dit « fond de cabane », très peu profond et bordé de trous de poteaux.

## Bibliographie

Relevé cadastral napoléonien numérisé de la commune de Cancale (35) 1828.

Carte archéologique de la commune de Cancale, 2011, service régional de l'Archéologie de Bretagne, cellule Carte Archéologique, Rennes

Carte géologique de la France, feuille de Dinan 1/80000 N° 60, BRGM, Orléans, 3<sup>e</sup> édition, 1940,

### Daire 2003

DAIRE (M.-Y.), – *Le sel des Gaulois*. Errance, 2003, 152 p

### Doswald et al 1994

DOSWALD (S.), DELLA CASA (P.) – *Bulletin des trouvailles monétaires suisses 2 Kanton Zug*. Lausanne 1994 234p

### Fauduet 2010

FAUDUET (I.) – *Les temples de tradition celtique*. Collection Les Hesperides, Errance, Paris, 2010 352 p.

### Ferrette et al 2010

FERRETTE (R.), SIMON (L.), SICARD (S.), KERAMPFRAN (B.) – Le site du Petit-Parc à Ménil-Froger (Orne) de la Préhistoire à la villa gallo-romaine. *Revue archéologique de l'ouest*, 27, 2010, p. 85-127.

### Hamon 2004

Hamon A.-L. – *Corps-Nuds (35), Launay Bien, un enclos funéraire du premier âge du Fer*. Document final de Synthèse de fouille archéologique, Inrap, 2004, 40 p.

### Langouët et al. 1989

LANGOUËT (L.) dir, BIZIEN-JAGLIN (C.), DUVAL (H.), FAGUET (G.), ANDLAUER(L) – Chronique de prospection archéologique 1989 en Haute-Bretagne. In *Les dossiers du Ce.R.A.A.*, N°17, Saint-Malo, 1989

### Langouët 1996

LANGOUËT (L.) – La cité d'Alet, de l'agglomération gauloise à l'île de saint Malo, centre régional d'archéologie d'Alet, 1996, 128p

### Langouët, non daté

LANGOUËT (L.) – Cancale et sa région dans l'Antiquité, in *Les cahiers de la vie à Cancale*, n° 9, Association des amis des bisquines et du vieux Cancale, Cancale

### Le Boulanger et al. 2005

LE BOULANGER (F.) – Janzé, Le Moulin de La Jaroussaye (Ille-et-Vilaine) : occupations de l'âge du Bronze à l'époque moderne. Rapport de fouilles, Inrap, Cesson-Sévigné, 2005, 167 p.

### Menez 1997

MENEZ (Y.) – Une ferme de l'Armorique Gauloise, Le Boisanne, à Plouër-sur-Rance. *Document d'archéologie française*, Maison des sciences de l'Homme, 1997, 267 p.

### Ogée 1843

OGÉE (J.-B.) – *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, t. 1, Rennes, 1843

### Tessier 2007

TESSIER (A.-J.) – *Les sanctuaires gallo-romains en lyonnaise occidentale*. Mémoire de master d'archéologie et histoire, université de Haute-Bretagne, Rennes II, 2007



# **III. Inventaires techniques**





**Inventaire n°1** : Inventaire des tranchées de sondage

Numéro	Profondeur (m)	Surface (m2)	Présence de structures
1	0,9	59.73	
2	0,9	52.5	
3	0,8	58.27	
4	0,9	56.71	x
5	0,7	56.90	x
6	0,6	57.45	x
7	0,6	62.16	x
8	0,5	58.21	x
9	0,6	57.38	x
10	0,7	57.65	
11	0,6	62.98	
12	0,6	55.56	
13	0,6	52.15	x
14	0,6	57.27	x
15	0,5	44.92	x
16	0,6	48.69	x
17	0,5	59.00	
18	0,5	63.81	
19	0,7	258.12	x
20	0,7	225.81	x
21	0,75	56.47	x
22	0,6	55.58	
23	0,7	82.08	x
24	0,5	49.71	
25	0,65	70.36	x
26	0,5	156.53	x
27	0,7	166.70	x
28	0,5	56.70	x
29	0,45	74.00	x
30	0,7	59.95	x
31	0,8	61.05	x
32	0,65	290.51	x
33	0,5	69.14	x
34	1	64.28	x
35	0,8	65.33	x
36	0,7	57.36	x
37	1,1	60.73	x
38	0,65	45.37	
39	0,8	54.47	x
40	0,8	43.05	x
41	0,7	55.02	x
42	0,7 à 0,85	47.79	x
43	0,6	46.94	x
44	0,6	48.93	x
45	0,7	53.71	x
46	0,5	52.75	x

Numéro	Profondeur (m)	Surface (m2)	Présence de structures
47	0,7	49.29	x
48	0,6	45.11	x
49	0,6	154.49	x
50	0,5	64.02	x
51	0,75	64.15	x
52	0,7	62.55	x
53	0,6	73.59	x
54	0,7	62.62	x
55	0,8	136.54	x
56	0,7	54.15	x
57	0,8	54.64	x
58	0,8	96.53	x
59	0,6	48.55	x
60	0,9	52.65	
61	0,7	51.37	x
62	0,7	66.75	x
63	0,7	76.70	
64	0,6	110.90	x
65	0,8	51.48	x
66	0,6	58.50	x
67	0,6	65.06	x
68	0,4	57.61	x
69	0,4	47.35	x
70	0,4	60.16	x
71	0,6	44.39	x
72	0,8	43.94	
73	0,4	108.22	x
74	0,6	49.73	x
75	0,6	45.87	x
76	0,4	56.31	
77	0,7	52.70	
78	0,6	59.38	
79	0,75	57.51	x
80	0,8	53.05	x
81	0,8	62.51	x
82	0,8	47.66	x
83	0,5	53.07	
84	0,6	54.60	
85	0,5	60.24	x
86	0,5	48.84	x
87	0,7	47.31	x
88	0,6	44.49	x
89	0,95	57.83	x
90	0,4	51.02	
91	0,6	50.23	x
92	0,6	58.51	x
93	0,7	63.22	x
94	0,6	53.39	x
95	0,4	41.85	
96	0,6	40.20	x
97	0,6	53.86	
98	0,8	54.97	x
99	0,7	81.00	x
100	0,4	60.11	
101	0,6	71.36	

Numéro	Profondeur (m)	Surface (m2)	Présence de structures
102	0,7	64.58	x
103	0,7	56.16	x
104	0,8	61.59	x
105	0,6	53.75	x
106	0,5	45.11	x
107	0,5	53.51	x
108	0,6	48.66	
109	0,9	51.63	x
110	0,8	51.07	
111	0,5	124.94	x
112	0,3	70.01	
113	1,1	51.20	x
114	0,5	152.76	x
115	0,8	64.05	x
116	0,6	48.19	x
117	0,4	45.34	x
118	0,6	56.07	x
119	0,8	57.11	x
120	0,4	53.74	x
121	0,3	50.16	x
122	0,3	43.39	
123	0,5	113.55	x
124	0,7	56.11	x
125	0,5	46.31	x
126	0,4	174.29	x
127	0,5	71.14	x
128	0,6	53.02	
129	0,7	43.66	x
130	0,3	59.82	
131	0,6	47.88	
132	0,6	53.14	x
133	0,7	48.51	x
134	0,4	51.79	
135	0,6	49.99	
136	0,85	49.49	x
137	0,4	89.39	x
138	0,7	56.68	x
139	0,5	98.60	x
140	0,9	50.15	
141	0,8	88.78	x
142	0,3	38.56	
143	0,7	36.23	
144	0,8	61.13	
145	0,6	58.85	
146	0,6	48.30	x
147	0,7	55.44	x
148	0,5	56.19	x
149	0,2	48.17	
150	0,7	60.62	x
151	0,7	45.70	x
152	0,6	74.72	
153	0,5	107.23	x
154	0,5	43.75	x
155	0,3	48.09	x
156	0,8	60.72	x

Numéro	Profondeur (m)	Surface (m2)	Présence de structures
157	0,7	75.22	x
158	0,7	62.83	
159	0,5	57.26	
160	0,7	59.59	x
161	0,6	64.52	x
162	0,3	36.92	
163	0,3	49.22	x
164	0,3	62.05	x
165	0,8	49.90	
166	0,5 à 0,8	95.40	x
167	0,8	60.63	x
168	0,7	52.94	x
169	0,5 à 0,8	57.40	x
170	0,85	53.75	x
171	0,7	57.49	x
172	0,8	49.37	
173	0,6	44.32	x
174	0,7	49.08	
175	0,85	53.31	
176	0,8	50.27	
177	0,85	55.63	x
178	0,65	58.55	
179	0,3	39.72	
180	0,2	51.75	
181	0,6	54.72	
182	0,85	42.48	
183	0,3	58.45	
184	0,3	57.54	x
185	0,4	42.49	
186	0,3	52.25	x
187	0,5	61.76	
188	0,5	40.47	
189	0,3	57.32	
190	0,5	36.07	
191	0,6	49.59	
192	0,6	56.59	x
193	0,6	53.77	
194	0,6	54.11	x
195	0,6	54.32	x
196	0,8	57.00	x
197	0,8	50.64	x
198	0,7	53.67	x
199	0,7	69.22	x
200	0,6	52.31	
201	0,6	53.48	x
202	0,7	45.94	
203	0,8	96	x
Total		12888.31	

## Inventaire n°2 : Inventaire des structures archéologiques

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
1	4	Fossé		0,75			
2		Fossé		0,7			
3		Fossé		1,3			
4	5	Fossé		0,45			
5	6	Fosse	1,5	1,2		0,1	
6		Fosse	1,4	1,1			
7	7	Fossé		1,1			coupe F8/F9/F10
8		Fossé		0,85			F8 = F9
9		Fossé		0,85			
10		Fossé		0,95			
11	8	Fossé		1,3			
12		Fosse	1,1	1			
13	9	TP			0,5		
14	13	TP			0,25	0,15	
15	14	Fosse		0,8			
16		Fossé		0,8			
17		Fossé		0,75			
18	15	Fossé		0,5			
19		Fossé		0,5			
20	16	Fossé		0,85			
21		Fossé		0,55			
22		Fossé		1,1			
23	19	Fossé		1,5			
24		Fossé		0,3			
25		TP			0,6		
26		Excroissance fosse		0,7			
27		Fossé		1,25			
28		Fossé		3,1			
29		TP			0,5		
30		TP			0,4		
31		TP			0,5		
32		TP			0,2		
33		Fossé		1,5			
34		Fossé		1,5			
35		TP	0,55	0,45			
36		Fosse?		0,8			
37	20	Fossé		0,85		0,15	
38		Fossé		2,1			
39		Fossé		0,5			
40		Fossé		?			
41		Fossé		3,6			

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
42		Fossé		1,5			
43		Fossé		2,2			
44	21	Fossé		0,9			
45		Fossé		0,45			
46		Fossé		0,5			
47	23	Fossé		0,5			
48	25	Fossé		2,5			
49		Fossé		0,9			
50		Fossé		0,6			coupe F 51 et F 54
51		Fossé		0,7			
52		Fossé		0,6			
53		Fossé		0,6			
54		Fossé		0,6			
55		Fossé		0,7			
56	26	Fossé		1,6		0,6	
57		Fossé		1,6		0,58	
58		Fossé		2		0,55	
59		Fossé		2,6		0,9	
60		Fossé		0,95			
61							Annulé
62	27	Fossé		2,3			
63		Fossé		0,9			
64		Excroissance fossé		0,8		0,45	
65		Excroissance fossé		0,3			
66		Fossé		0,9			
67		Excroissance fossé		0,4			
68		Fossé		0,5			
69		TP			0,45	0,18	calage granite
70		Fossé		0,8			
71		TP			0,3		
72		Fossé		0,75			gros blocs de granits et schiste
73		Fossé		1,2			gros blocs de granite et schiste
74		Fossé		0,75			
75	28	Fossé		1,2			coupe F 76 - moderne
76		Fosse?		?			
77	29	Fosse			1		
78		Fossé		?			
79		Fossé		?			
80		Fosse		1,5			
81		Fosse		3			
82		Fossé		2,8			coupe F 79 et F 83
83		Fossé		1			
84	30	Fossé		1,8			
85		Fossé?		1			pierres de schiste
86		Fossé?		?			pierres de schiste
87		TP			0,4		
88	31	Fosse?					
89		TP?					



Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
90		TP					
91		Fossé					
92		Fosse?					
93		Fossé					
94		TP?					
95		Fosse					
96		Fosse					
97		Fossé					
98		Fosse quadrangulaire					
99		TP					
100		?					
101	32	Fossé		0,6			
102		Fossé		0,5			
103		Fossé		0,9 à 1,9			
104		Fossé		0,9			
105		Fossé		1,4			
106		Fossé		?			
107		TP?	0,7	0,6			
108		Fossé/fosse?		0,6			
109		Fossé		1			
110		Fossé		1,2			
111		Fossé		1,7			
112		Fossé		1,5			
113		Fossé		1,2			
114		Fossé		0,5			
115		Fossé		?			=retour fossé F 114
116		Fosse		2			
117		Fossé		2,5			
118	33	Fossé		1,5			
119		Fossé		2			
120		Fossé		1,5			
121		Fossé		0,8			
122		Fossé		0,8			
123		Fossé		1			
124	34	Fossé		2 à 4			
125		Fossé		1			
126		Fossé		0,65			
127	35	Fossé		0,65			
128		Fossé		2,4			
129		Fossé		0,4			
130		Fossé		1,5			
131	36	Fossé		1,5			
132		Fossé		2,2			
133	37	TP			0,4		
134		Fosse		0,9			
135	39	Fossé		1,9			coupe F 136
136		Fossé		0,8			petit bloc grès rouge
137	40	Fossé		0,6 à 0,8			

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
138		Fossé		?			F 138 = F 139 = F 141
139		Fossé		?			
140		Fossé		1,4			F 140 = F 142
141		Fossé		1,2			
142		Fossé		?			
143		Fossé		?			
144	41	TP			0,5		
145		Fossé		2,5			
146		Fossé		0,9			
147		Fossé		0,6			
148		Fossé		?			
149		Fossé		0,9			
150		Fossé		1			
151	42	Fossé		1,15			
152		Fossé		1			
153	43	Fossé		1,8			
154	44	Fossé		1,1			
155	45	Fossé?		4			
156	46	Fossé		0,7			
157		Fossé?		0,7			
158		Fosse	0,9	0,7			
159	47	Fossé		1			
160	48	Fossé		0,9			
161		Fossé		0,5			
162		Fossé		1			
163	49	Fossé		1			
164		Fossé		0,9			
165		Fossé		0,6		0,65	
166	50	Fossé		0,5			
167		Fossé		1 à 1,5			
168		Fossé		0,5 à 1			
169		Fossé		0,9			
170		Fossé		0,45 à 0,8			
171	52	Fossé		2			
172		Fossé		0,65			
173		Fossé		2,1			
174	53	Fosse	2,2	1,4			
175		Fosse	1,7	0,9			
176	54	Fossé		0,6			
177		Fossé		?			
178		Fossé		1			
179		Fossé		1			
180		Fossé		0,7			
181		Fossé		0,7			
182		Fossé					
183		Fossé		1,5			
184		Fossé		0,5 à 0,6			
185	55	Fosse	1,5	0,8			

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
186		Fosse	2,2	0,8		0,2	
187		Fosse	1,3	0,8			
188		Fossé		0,8			
189	56	Fossé		0,5			
190	57	Fossé		0,8			
191		Fossé		1,2			
192	58	Fossé		1			
193		Fossé		0,8			
194		Fossé		0,7			
195		Fossé		1			
196		Fossé		2			
197		Fossé/chemin/mare?		?			
198	59	Fossé		1,2			
199		Fossé		0,8			
200		Fossé		1,6			
201		Fossé		0,9			
202		Fossé		?			
203		Fossé		1			
204		Fossé		?			
205	61	Fossé		0,7			
206	62	Fosse	0,9	0,6			
207		Fossé		1,7			
208		Fossé		0,6 à 0,8			
209	64	Fossé		0,65		0,2	F 209 = F 210 = F 212
210		Fossé		0,7		0,3	
211		Fosse?		?			schiste
212		Fossé		0,8			
213		Fosse		?			
214							Annulé
215		Fossé		0,4			F 215 = F 217
216		Fossé		1			
217		Fossé		0,4			
218		Fossé		1,4			
219		Fossé		1,4			F 219 = F 218
220	66	Fossé		0,5			F 220 = F 216 = F 217
221		Fossé		2			
222		Fossé		2			
223		?		?			
224		?		?			
225		Fossé		0,8			
226		Fossé		0,5			
227	67	Fossé		0,6 à 3			
228		Fossé		0,8			
229		Fossé?		?			
230	68	Fossé		1,8			
231	69	Fossé		0,9			
232		?		?			
233	70	Fossé		0,6			

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
234		Fossé		0,6			
235		Fossé		0,5			F 235 = F 236
236		Fossé		0,5			
237		Fossé		1,4			
238		Fossé		0,8			
239		Fossé		0,8			
240	71	Fossé		0,7			Epoque contemporaine ?
241		Fossé?		?			
242	73	Fossé		3,8			
243	74	Fosse	1,2	1,1			
244		Fosse	0,8	0,7			
245	75	Fossé		1,5			
246	79	Fossé		0,5			
247	80	Fosse		0,9			
248	81	Fossé		0,5			
249		Fossé		0,7			F 249 = F 252
250		Fossé		0,7			F 250 = F 253
251		Fossé		0,5			
252		Fossé		0,7			
253		Fosse		0,7			
254	82	Fossé		0,8			
255		Fossé		1,8			
256		Fossé		0,85			
257		Fossé		0,85			
258		Fossé/fosse?					
259		Fossé/fosse?					
260		Fossé/fosse?					
261	85	Fosse		1,5			
262		Fossé		1			
263	86	Fossé		2,1			
264		Fossé?		?			
265	87	Fosse?					
266		Fossé		0,9			
267	88	Fossé		1,1			
268	89	Fossé		0,9			
269		Fossé		0,8			
270		Fossé		1,5			
271	91	Fossé		?			
272		Fossé		1,2			
273		Fossé		1			
274	92	Fossé		1			
275		Fossé		0,8			
276		Fossé		0,7			
277		Fossé		2			
278	93	Fossé		0,7			
279		Fossé		1,7			
280		Fossé		1			
281		Fossé		?			

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
282		Fossé		0,8			
283	94	Fosse			1		
284		Fossé		0,9			
285		TP			0,5		
286		Fossé		0,6			
287		TP			0,5		
288	96	Fossé		0,8 à 1			
289		Excroissance fossé	1,3	1			
290	98	Fossé		0,5			
291		Fossé?					
292	99	Fossé		0,7 à 0,9			
293		TP			0,5	0,3	
294		Fosse polylobée	3	3		0,2	
295		Fossé?		?			
296	102	Fossé		2			
297	103	Fossé		1			
298		Fossé		0,7			
299		?		?			
300		Fossé		0,5 à 1			
301	104	Fossé		0,5			
302		TP			0,6		
302 bis	105	Fossé?		?			
303		Haie?		1,5			
304		?		?			
305	106	Fossé		0,6			
306		Fossé		0,4			
307	107	Fossé		1			
308		Fossé		0,3			
309		Fossé		0,7			
310	109	Fossé		0,6			
311	111	Fossé		0,7			
312		Fosse?		4			
313		?		?			
314	113	Chemin/fossé?		4			1 fer à cheval
315	114	?		?			
316		Fossé/tranchée fondation?		0,3			
317		Fossé/tranchée fondation?	0,3				
318		Fossé/tranchée fondation?	0,3		0,08		
319		Fossé/tranchée fondation?	0,4		0,12	tegula	
320		Fossé/tranchée fondation?	0,3				
321		Fossé/tranchée fondation?	0,6				
322		Fosse	1,4	0,7			
323		Fossé?		0,8			
324	115	?		?			
325		Fossé		0,3 à 0,4			
326		Fossé		0,7			
327		Fossé		0,7			
328		?		?			

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
329	116	Fossé		1			
330	117	Fossé		0,4 à 0,6			coupe F 326 et F 327
331	118	Fossé?		3			F 326 = F327
332	119	Fossé		0,8 à 1			
333	120	Fossé		0,8 à 1,1			
334		Fossé		1,3			
335		?		?			
336	121	Fossé		0,7			contemporain?
337	123	Fossé		0,5		0,12	
338		Fossé		0,4		0,15	
339		Fosse	1,4	0,7			
340		Fosse?		?			
341	124	Fossé		0,6			
342		Fosse			1,8	0,1	
343	125	Fossé		0,8			
344		Fosse			0,9		
345		Fossé		1,5			
346	126	TP		0,5		0,1	
347		TP		0,5		0,15	
348		Fosse	1	0,8			
349		Fosse	1,6	0,9		0,18	
350		Fosse?		?			
351		Fosse	0,8	0,5		0,15	
352	128	Fossé		1			
353							
354	129	Fossé		0,6			
355		Fossé		0,3 à 0,4			
356	132	Fossé		0,7			
357		Fossé		0,5			
358	133	Fossé?		2,2			Annulé
359		Fossé?		1,1			
360		Fossé		1,5			
361		Fossé		0,8			
362		Fossé		1,7			
363	136	Fossé		1			
364		Fossé		0,4 à 0,9			
365	137	Fosse	0,7	0,5			
366		Fosse	1	0,9			
367		Fosse/TP?	1,3	1,1		0,28	
368		Fosse tronquée	0,9	0,7			
369	138	Fossé		1,1			
370	139	Fosse/TP?			0,7		
371		Fosse			1,1	0,2	
372		Fosse?	1,2	1		0,12	
373	141	Fosse		?			
374		Fosse			1,4		
375		Fond de cabane?	5,6	4		0,15	
376		Fosse			1,2		calage granit



Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
377		Fosse		?			
378		Fosse		?			
379 bis	137	Fosse tronquée	1,5	0,8			
379	146	Fossé	1	0,9			calage granit au Sud
380		Fossé		2,5			
381	147	Fossé		0,8			
382	148	Fossé		0,5			
383		Fosse	2,2	1,2			
384	150	Fosse	1,3	0,7			
385	151	Fossé		1,5			
386	153	Fossé		0,6			
387		Fosse			0,7		
388							
389							
390	154	Fossé		2			napoléonien
391		Fossé		1,8			
392	155	Fossé		2,2			
393	156	Fosse/chablis?	1	0,8			Annulé
394		Fossé		0,8			Annulé
395		Fossé		0,4 à 0,6			
396		Fosse/TP?	0,7	0,4			
397	157	Fosse	1,8	1		0,03	
398		<b>Fosse/in de fossé?</b>	1,5	0,8			
399		Fossé		0,3			
400		Fossé		0,8			
401	160	Fossé		0,8			
402		Fossé		0,8 à 1			
403		Fossé		0,3 à 0,6			
404		Fosse?		?			
405	161	Fosse	0,7	0,3			
406		Fosse	1,3	0,8			
407		Fossé		3			
408	163	Fossé		2			
409	164	Fossé		0,3			
410		Fosse			2		
411		Fossé		0,3			
412	166	Fossé		0,4			
413		Fossé		0,6			
414		Fossé		0,5			
415		Fossé		0,7			
416		Fossé		0,7			
417	167	Fossé		0,6			
418		Fossé/drain?		0,5			
419		Fossé/drain?		0,5			
420		Fossé		0,5			
421		Fossé		0,6			
422		Fosse	0,8	0,7			
423	168	Fossé		0,8			

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
424	169	Fossé		0,7			
425	170	Fossé		0,8			
426	171	Fossé		0,7 à 1,3			
427		Fossé		0,6 à 0,8			
428		Fossé		1			
428 bis	173	TP	0,9	0,7			
429		Fosse/CP?	1,5	1,2			
430		Fossé		0,9			
431	184	Fossé		1			
432	186	Fossé		1,2			
433	192	TP	0,6	0,45			
434		Fossé		0,5			
435		Fossé/drain?		0,3			
436	194	Fossé		0,6			
437		Fossé		0,5			tegula
438	195	Fossé		?			
439	196	Fossé		1,5			
440	197	Fossé		0,8			
441		Fossé		0,5			
442	198	Fossé		0,9			
443	199	Fossé		1,3			
444		Fossé		1,4			
445		Fossé		1,4			
446	201	Fossé		0,5			
447	Extension T 19	TP					
448		TP					
449		Fossé					
450		Fossé		2,75 à 3		1	
451	Extension T 27	Fossé		1,4			
452		Fossé		1,55			
453		TP	0,25	0,2			
454	Extension T 26	Fossé		3 à 5,5			
455		Fossé					
456		Fossé		1			tegula
457		Fossé		1			
458		Structure combustion	2	0,7		0,26	calage de schiste
459	Extension T 32	Fossé		0,8 à 1		0,15	
460		Fossé		1,4			
461		Fosse	0,8	0,6			coupé par F 455
462		TP?			0,2		F 456 = F 457
463		Fosse?		0,5 à 0,7			coupe F 56,
464		Fossé?		0,5 à 1,1			tegulae
465		Fossé/tranchée fondation?	0,6		0,2		tegulae
466		Fossé/tranchée fondation?	0,45		0,5		
467		Fossé/tranchée fondation?					
468		Fossé/tranchée fondation?					
469		Fossé					
470		Fossé					tegulae

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
471		Fossé					calage schiste + granite, tegula
472		Fossé					
473		Tranchée fondation fanum					
474		Tranchée fondation fanum					
475		Tranchée fondation fanum					coupé par F 474
476		Tranchée fondation fanum					coupé par F 474 et F 476
477	203	Fossé		0,8			coupé par F 476
478	Extension T 20	Fossé					
479	Extension T 49	Fossé					
480	Extension T 53	Fosse W/E					
481	Extension T 32	Empierrement					
482		Fosse?					
483		Fossé/tranchée fondation?					
484		Fosse?					
485		Fosse?					
486		TP					
487		Tranchée fondation					
488		Tranchée fondation					
489		Tranchée fondation					
490		Tranchée fondation					
491		TP/fosse?					
492		Fosse					
493	63	Fossé		1			
494		TP					
495		TP		0,43			
496		Fossé		0,7			
497	58	Fossé		0,6			
498		Fossé		0,5			
499	64	Fossé		0,85			
500	99	Fossé		0,7			
501		Fossé?	1,7	0,85			
502		Fossé?	1,6	1,4		0,2	
503	111	Fossé?		0,2			
504		Fossé		1,2			
505		Fossé		0,5			
506		TP/fosse	0,7	0,6			
507	114	TP			0,35		
508		TP			0,35		
509		TP			0,33		
510		TP	0,63	0,45			
511		TP/fosse	0,75	0,65		0,12	
512		TP			0,5	0,14	
513		TP			0,2		
514		Fossé	1,1	0,6			
515		Fossé		0,28		0,1	
516		Fossé		0,22			
517		Fossé		0,3			
518		Fossé		0,25			

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
519	126	TP			0,34		
520		TP			0,33		
521		TP			0,33		
522		TP			0,42		
523		TP			0,6		
524		Fossé/fosse?	6	2			
525	49	Fossé		0,7			
526	114	Fossé/four	3	0,8		0,58	
527		Fossé					
528		Fosse					
529	32	Fossé?					
530		Mur					
531		Fosse					aménagement de pierres sur la paroi SE
532		Fossé?					
533		fosse					
534	114	grande fosse	6	>5			
535	123	Fossé		0.4			

## Inventaire n° 3 : Inventaire du mobilier

■	Néolithique
■	âge du Bronze
■	âge du Fer/Protohistoire
■	gallo-romain
■	haut Moyen Âge
■	Médiéval
■	Moderne

Tr.	Fait	U.S.	Néo	Bz	Fer	GR	HMA	Méd.	Mod.	Cér. indét.	total	datation proposée	Cag.	observations
1										1	1	Protohistoire	2	1 scorie
3													2	1 lithique (plaquette schiste)
5	1												2	1 lithique (grattoir)
19	23					11					11	1ère moitié Ile ap. J.-C.	1	2 frag tuile
19	28					24					24	fin 1er - 1 <sup>re</sup> moitié Ile ap. J.-C.	1	2 frag clou en fer, 2 TC archi, 1 frag meule
19	28					19					19	antiquité	1	niv. apparition -60cm, 4 TC archi., 1 galet, 3 frag fer
19	28					7					7	antiquité	1	
19	449					1					1	antiquité	1	
19	450					2					2	antiquité	1	
19	0					9					9	Ile ap. J.-C.	1	1 frag de schiste, 3 nodules TC
20	37					1					1	n s u f f i s a n t	1	
20	38					18					18	fin Ile - début Ile ap. J.-C.	1,3	1 bloc TC archi.
20	39					1					1	antiquité	1	
20	41					3					3	antiquité	1	2 TC
20	43					9					9	antiquité	1	
26	56	0				1					1	1er - Ile ap. J.-C.	1	sd méca (-10 cm) sud de la Tr.
26	57					5					5	antiquité	1	
26	57											antiquité	1	-20 cm, fragments TC indét.
26	58					6					6	fin 1er - début Ile ap. J.-C.	1	1 lithique
26	58					6					6	antiquité	1	0 à -20 cm, 1 lithique indét.
26	59											antiquité	1	-40 cm : 1 tesson verre BVN
26	59	1				12					12	1er - Ile ap. J.-C.	1	-30cm, même individu qu'entre -20 et -50cm
26	59	1				157					157	2 <sup>e</sup> moitié 1er ap. J.-C.	1	-20 à -50cm 3 frag tuiles
26	59	1				28					28	fin 1er - début Ile ap. J.-C.	1	0 à -10 cm 1 TC, 1 tige dou en fer, 1 panse de récipient en verre BVN
26	59	0				5					5	fin 1er ap. J.-C.	1	-20 cm
26	454	0				4					4	antiquité	1	
26	455					3					3	antiquité	1	1 lithique (percuteur)
26	458					1					1	antiquité	1	
27	62					5					5	antiquité	1	
27	67					7					7	Ile ap. J.-C.	1	
27	70					2					2		1	1 lithique indét. et 1 fer corrodé indét.
27	451					2					2	au plus tôt 2 <sup>e</sup> moitié 1er ap. J.-C.	1	
27	0					2				2	4	n s u f f i s a n t	1	
29													2	1 lithique (éclat silex)
29	78					1					1	antiquité	1	1 lithique (denticulé)
31	88												2	1 lithique (galet)
31	91						20				20	VIIe-début VIIIe siècle ap. J.-C.	2	
31	95					46	1				47	n s u f f i s a n t	2	
32	113					9					9	1er ap. J.-C.	2	

Tr.	Fait	U.S.	Néo	Bz	Fer	GR	HMA	Méd.	Mod.	Cér. indét.	total	datation proposée	Cag.	observations
32	116					10					10	130-150 ap. J.-C.	2	
32	117					13					13	2 <sup>e</sup> moitié ler- 1 <sup>re</sup> moitié lle ap. J.-C.	2	
32	459					13					13	ler - lle ap. J.-C.	2	3 frag tuile, 2 tiges clous en fer et 1 galet
32	463					1					1	antiquité	2	
32	465					6					6	lle ap. J.-C.	2	1 clou, 1 frag statuette cheval en TC
32	465	1				6					6	fin ler- début lle ap. J.-C.	2	3 tiges clous en fer, 1 galet, 1 TC indét
32	465	2				4					4	antiquité	2	
32	465	0				3					3	2 <sup>e</sup> moitié ler- 1 <sup>re</sup> moitié lle ap. J.-C.	2	
32	466	1				1					1	ler - lle ap. J.-C.	2	4 clous fer, 1 socle statuette TC
32	466	0				3					3	antiquité	2	
32	467	0				1					1	antiquité	2	
32	475											antiquité	3	2 monnaies bz
32	481	0				1					1	antiquité	2	empierrement
32	483					1					1	antiquité	2	
32	0						1				1	haut Moyen Age?	2	1 pierre à surface polie, 1 nodule bz
32	0					5					5	antiquité	2	
32	0	0				4					4	fin ler- début lle ap. J.-C.	2	
33	120					2					2	début ler ap. J.-C. ?	2	
33	123					2				1	3	n s u f f i s a n t	2	
45	155					4					4	fin ler- début lle ap. J.-C.	2	
52	168									1	1	Protohistoire	2	
53													2	1 lithique (pièce esquillée)
53	174	surf			2						2	Hallstatt final	2	
55										3	3	n s u f f i s a n t	2	
55	156									4	4	n s u f f i s a n t	2	
55	184									1	1	Protohistoire	2	
63					5						5	Hallstatt final	2	nappage grisâtre -80 cm
64	209											n s u f f i s a n t	2	CDB
64	209									4	4	protohistoire?	2	-10 cm
64	210									3	3	protohistoire?	2	0-10cm
64	212									1	1	Protohistoire	2	
64	215											n s u f f i s a n t	2	1 éclat os?
64	499									1	1	Protohistoire	2	
65	217				1						1	Hallstatt final	2	
70	236									1	1	Protohistoire	2	
73	242								1	3	4	hétérogène	2	- 45cm sous herbe
80	247									1	1	Protohistoire	2	
93	279											n s u f f i s a n t	2	1 TC
93	0								1	2	3	moderne	2	
99	294									2	2	Protohistoire	2	1 frag de tuile
104									3		3	moderne	2	-70cm
111													2	1 lithique (rognon silex)
111	313											n s u f f i s a n t	2	1 élément en schiste (dallage?)
114	526									12	12	n s u f f i s a n t	2	
126										3	3	n s u f f i s a n t	2	
126	347												2	1 lithique (éclat silex)
126	349									4	4	Protohistoire	2	



Tr.	Fait	U.S.	Néo	Bz	Fer	GR	HMA	Méd.	Mod.	Cér. indét.	total	datation proposée	Cag.	observations
126	350									1	1	nau ffisant	2	
137	367									2	2	nau ffisant	2	-10cm
153	386									1	1	nau ffisant	2	
153	389				1						1	protohistoire?	2	
162													2	1 lithique (prox de lame)
166	413					1					1	antiquité	2	
166	415									5	5	Protohistoire	2	
166	416		2								2	Néolithique ancien	2	
168	423									2	2	nau ffisant	2	
170	0									1	1	nau ffisant	2	-80cm
174												nau ffisant	2	-70 cm 2 TC
186	432											antiquité	2	1 frag tuile à rebord
197	440									2	2	nau ffisant	2	
197	442					2					2	antiquité	2	2 frag TC, 1 lame silex





